

Le règne de terreur terminé

• On va dormir en paix ... les frères Pouliot ne sont plus dans le coin
— des voisins
A 3

bonne
journée!



la tribune

• L'actualité
L'Université prévoit un déficit de plus de 2 millions \$
A 2

• Les reportages



Le moulin La Pierre: un des rares qui fonctionne encore
— L'EXTRA

Trois centenaires des Bois-Francs se racontent
C 6

• Les arts
Passe-Partout: musique de Pierre F. Breault
B 1

• Les voyages
Devises étrangères ou cartes de crédit?
D 2

• La mode
La jupe hésite entre le genou et la cheville
D 1

• Le télé-horaire
Les arts sacrés au Québec

Avis aux lecteurs

La Tribune sera publiée lundi, le 2 juillet, lendemain de la Fête du Canada. Les bureaux seront ouverts aux heures habituelles.

TEMPERATURE
VARIABLE: 12 — 25°C.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ D-12

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ
• ARTS B-1
• DECES D-14
• DE TOUT DE TOUS D-12
• FINANCE C-4
• PETITES ANNONCES D-4
• ROMAN D-13
• SPORTS E-1
• VIVRE EN '84 D-1

Notre dollar commence à être plus de plomb que d'argent.



la tribune

samedi — dimanche

75e ANNÉE
No 112

SHERBROOKE, 30 JUIN 1984

60 PAGES
6 CAHIERS
(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile: \$2.35 par semaine

Dernières nominations de Trudeau

10 collaborateurs récompensés

PINARD NOMMÉ JUGE

par Pierre April

OTTAWA (PC) - Le premier ministre Pierre Trudeau a récompensé, hier, 10 de ses collaborateurs qui l'ont servi loyalement durant sa carrière politique. Cette liste de nominations, les dernières effectuées par M. Trudeau avant son départ devait être beaucoup plus importante.

M. Yvon Pinard, président du Conseil privé et leader parlementaire du gouvernement en Chambre a lui aussi décidé d'abandonner la vie politique pour des raisons personnelles. Il a été député de Drummond depuis 1974 et a accédé au Cabinet en 1980. M. Trudeau l'a nommé juge à la Cour fédérale. M. Pinard était considéré depuis quelques années comme un homme politique prometteur. Durant la course au leadership, il est demeuré neutre.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, député de Cape Breton Highlands-Canso, en Nouvelle-Ecosse, élu pour la première fois en 1953 et membre du Cabinet depuis 1963 a été nommé au Sénat. M. MacEachen avait appuyé John Turner au cours de la course au leadership libéral.

Le ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, a été nommé juge de la Cour fédérale, division d'appel. M. MacGuigan a été candidat au leadership et s'est rallié à John Turner. Le nouveau chef libéral lui a offert un poste dans son cabinet, mais il l'a refusé.

Le ministre des Pêches et Océans, M. Pierre De Bané, a été nommé au Sénat. Il était député de Matane depuis 1968 et il a été promu au Cabinet en 1978. Il a été un



Les deux vétérans de la politique, Stanley Knowles du Nouveau parti démocratique et Pierre Trudeau, échangeant quelques mots

des trois ministres à appuyer Jean Chrétien.

M. Roméo LeBlanc, ministre des Approvisionnements et services, député de Westmorland-Kent au Nouveau-Brunswick depuis 1972 et ministre depuis 1974 devient sénateur. Il a accordé son appui à Jean Chrétien.

Le ministre des Affaires indiennes, M. John Munro, siègera à la Commission canadienne des Transports avec son ancien collègue du Cabinet Jean Marchand. Il était député de Hamilton Est depuis 1963 et est devenu ministre en 1968. M. Munro a été candidat au leadership libéral et s'est rallié à Jean Chrétien.

M. Daniel Hays, un homme d'affaire de Calgary et fils du sénateur Harry Hays a été nommé au Sénat, ainsi que M. Collin Kenny, un an-

- Trudeau touchant et cinglant
- Turner assermenté ce matin C 1
- Pierre Trudeau... en photos D 15

cien collaborateur du premier ministre Trudeau.

M. Len Marchand, un leader autochtone de la Colombie-Britannique et ancien ministre fédéral accède lui aussi au Sénat.

Si la liste a finalement été réduite de 50 à 10 noms, c'est surtout parce que le nouveau chef John Turner craignait, qu'en enlevant trop de députés et de ministres des banquettes libérales, la faible majorité du gouvernement en Chambre serait mise en péril s'il décidait

de ne pas déclencher une élection durant l'été.

MM Trudeau et Turner ont négocié depuis deux semaines.

Cette première liste sera probablement suivie d'une autre plus importante immédiatement après que le nouveau chef aura déclenché une élection générale au pays.

Parmi ceux qui seront nommés à ce moment-là, il y a M. Bryce MacKasey qui sera de toute évidence nommé ambassadeur du Canada au Portugal.

Enroulée autour du poteau: 1 mort, 3 blessés

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Une femme de 35 ans a perdu la vie et deux passagers, une femme de 34 ans et un jeune homme de 18 ans, ont été grièvement blessés hier soir à 23 h 15 lorsque deux voitures se sont heurtées dans la côte de la rue Conseil, près de l'intersection de la rue Kennedy.

Selon les informations obtenues, la conductrice venait de quitter un appartement de la rue Conseil après une chicane et conduisait vraisemblablement sous le coup de la colère.

Après un premier impact avec une automobile, une voiture s'est littéralement enroulée autour d'un poteau en bordure de la rue Conseil et tous les passagers y sont demeurés coincés durant de longues minutes.

La conductrice de cette voiture, dont l'identité n'avait pas encore été divulguée au moment d'écrire ces lignes, est morte à son volant. Un médecin dépêché sur les lieux a d'ailleurs constaté officiellement le décès sur place.

Quant aux blessés demeurés pris dans la ferraille, les pompiers de Sherbrooke n'ont mis que quelques minutes à les libérer et ils ont tout de suite été cueillis par les ambulanciers de Sécurité de l'Estrie et SOS pour être conduits au Centre hospitalier Hôtel-Dieu où le personnel infirmier les attendait.

La conductrice, morte, est demeurée coincée un peu plus longtemps et l'opération des pompiers avec les pinces de survie a eu tôt fait d'attirer au moins 200 curieux sur place. La circulation de la rue Conseil a été paralysée durant près d'une heure.

Il semble, selon des témoins, que la voiture conduite par la victime se serait mise à dérapier après



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

avoir doublé un autre véhicule sur le dessus de la côte. En poursuivant sa course folle vers le bas de la côte, cette voiture a heurté une seconde automobile qui montait. Le

chauffeur a été légèrement blessé. La voiture a poursuivi brièvement sa course, en bifurquant cette fois-ci, et heurtant finalement un poteau téléphonique sur une pelouse

pour s'y enrouler dans un bruit d'enfer, avec le résultat que l'on connaît. Les détectives Hervé Breton et Marcel Beaudoin ont ouvert une enquête.

L'Université prévoit un déficit de plus de 2 millions \$ à son budget

par Michel Rondeau

SHERBROOKE — Bien que l'Université de Sherbrooke visait l'équilibre budgétaire sur une base annuelle, elle vient d'adopter un budget 84-85 comportant un déficit de 2,083,672 \$, dû principalement aux compressions additionnelles et aux prélèvements du ministère de l'Éducation s'élevant à quelque 2,5 millions \$ pour l'année qui commence.

C'est ce qu'a expliqué le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Claude Hamel, hier, en disant que le ministère de l'Éducation, comme le dit le Conseil des universités, place les universités dans une situation intenable. Et tout ne s'arrête pas là, de dire le recteur Claude Hamel, puisque le gouvernement prévoit encore des compressions et des prélèvements de 2,5 millions \$ en 1985-1986 pour l'Université de Sherbrooke, ce qui maintient l'Université dans une situation inquiétante.

Les prévisions budgétaires 1984-1985 présentent des dépenses de 101,673,364 \$ et des revenus de 99,589,692 \$.

Selon le vice-recteur à l'administration Richard Bélard, ces prévi-

sions budgétaires comportent un certain nombre d'inconnues, du fait, surtout, que le ministère de l'Éducation n'a pas encore fait connaître ses règles budgétaires... 1983-1984! Il va de soi, en ce cas, que les règles 1984-1985 étaient aussi inconnues.

Selon le recteur Hamel, il semble probable cependant que les états financiers 1983-1984 démontreront qu'en dépit d'un déficit prévu d'environ 1 million \$ au cours de l'année financière qui vient de se terminer, l'Université aura atteint l'équilibre de ses revenus et de ses dépenses. M. Hamel espère qu'il en sera de même pour 1984-1985, malgré le déficit prévu de 2,1 millions \$.



Claude Hamel

Au nombre des inconnues aussi, cette année, le vice-recteur Richard Bélard note le résultat des négociations que l'Université n'a pas terminées avec toutes ses catégories de personnels. Il explique que le budget pourrait comporter un déficit de 3 millions \$ plutôt que 2 millions \$ si l'Université se rendait aux demandes des employés concernant l'indexation des salaires au 1er janvier dernier.

L'Université, dont le déficit accumulé se chiffrera maintenant à 9,2 millions \$, a dû se résoudre à augmenter légèrement le nombre de postes de son personnel, soit 9 de plus qu'en 1983-1984, car M. Hamel dit que la direction de l'Université a constaté qu'il était impossible de faire autrement pour fonctionner raisonnablement.

Le vice-recteur Bélard mentionne que l'Université a dû prévoir

quelque 1,1 million pour financer les clientèles additionnelles des années antérieures et de la prochaine année, à cause du débalancement entre l'accroissement de la clientèle et la diminution du personnel dans certains secteurs d'activités.

L'Université, dit-il, a donc redressé les bases de certains secteurs pour un montant de 300,000 \$ et prévu 825,000 \$ pour le développement lié à la croissance des clientèles étudiantes.

Il faut noter que les dépenses des services administratifs et académiques n'augmenteront pas, sauf celles liées directement à la croissance des clientèles.

La clientèle étudiante augmente de 5,9 pour cent par rapport aux

données provisoires de 1983-1984 pour atteindre tout près de 9.000 étudiants équivalence temps complet.

Le budget prévoit une provision pour l'augmentation des taux horaires des chargés de cours.

Il faut noter que les services communautaires comme le Centre culturel, le Centre sportif et les Services aux étudiants prévoient l'équilibre budgétaire.

Le budget prévoit des augmentations de traitement au premier juin 1984.

Enfin, les revenus de recherche, qui représentent 22,5 pour cent des revenus totaux de l'Université, bien qu'ils ne puissent être utilisés à des fins d'équilibre budgétaires, augmentent de 10 pour cent d'après les prévisions.

Le nouveau budget présuppose des ententes au plan salarial

SHERBROOKE (MR) — Les budgets approuvés par le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke présupposent que l'Université et ses divers personnels s'entendront sur les propositions patronales au plan salarial.

C'est ce que disait hier le vice-recteur aux ressources humaines, M. Jacques Plamondon.

Les présentes négociations avec les huit associations et syndicats de l'Université n'ont pas encore conduit à des règlements, malgré les efforts déployés par les parties, dit le vice-recteur Plamondon.

Sur le plan normatif, les négociations se sont poursuivies jusqu'à tout récemment et elles ont permis de faire avancer plusieurs dossiers qui devraient connaître un dénouement à l'automne, estime l'Université.

Au plan salarial, cependant, les négociations achoppent dans presque tous les cas. Même avec le Syndicat des employés de soutien, avec qui il n'a pas encore été possible jusqu'à présent de définir la position de l'Université, dit M. Plamondon, si les employés n'acceptent pas des offres similaires à celles qui ont été faites aux autres groupes, il est certain qu'il y aura différend.

Pour l'Université, les négociations comportent le défi de persua-

der ses employés non seulement du bien-fondé de ses offres, mais aussi de l'importance cruciale que ces offres reçoivent l'adhésion de l'ensemble de ses personnels. Les compressions gouvernementales obligent l'Université à demander un effort collectif de contraction des salaires à tous.

Les divers groupes

Du côté du Syndicat des chargés de cours, les parties se sont soumise à un arbitrage de première convention. L'arbitre, agissant comme médiateur, a favorisé des ententes sur presque toutes les clauses normatives encore à régler au moment de son intervention. Les salaires demeurent cependant au cœur du différend.

Avec le Syndicat des professeurs, les rapprochements sont nombreux sur les clauses où les deux parties jugent des modifications nécessaires. Les parties ont échangé leurs points de vue sur les points majeurs sans toutefois parvenir à des accords. L'Université dit qu'elle remettra au SPUS, en août, un document complet reprenant les accords obtenus à la table et ses offres dans l'espoir d'un règlement au début du trimestre d'automne.

Avec l'Association des ingénieurs-professeurs des Sciences appliquées, seules les clauses salariales séparent les parties. Ce syndicat a demandé l'intervention d'un

conciliateur qui n'a pas encore réussi à déclencher un processus de règlement.

L'Université et l'Association des professeurs de la faculté de Médecine entendent échanger sur l'ensemble des matières que devra couvrir le protocole. Elles ont tenu de nombreuses réunions à propos des clauses touchant la fermeture de postes. Il faut prévoir que des rencontres en août permettront de revenir sur les questions en suspens, y compris les salaires.

La nouvelle Association des professeurs en enseignement clinique de la faculté de Médecine discute d'un premier protocole. Les parties voudraient arriver à un accord pour la présente année universitaire.

Avec l'Association du personnel administratif et professionnel, les échanges à propos du renouvellement du protocole ont permis de constater plusieurs concordances de vue. Il reste principalement à discuter sur les clauses touchant les salaires ainsi que la mobilité et

— Jacques Plamondon

le perfectionnement des professionnels que les deux parties reconnaissent comme des priorités.

Avec le Syndicat des employés de soutien, qui, dit M. Jacques Plamondon, a présenté ses demandes dans une forme toute nouvelle, il a fallu d'abord établir des ponts entre l'ancienne convention et ces nouvelles demandes et c'est autour des questions touchant le mouvement du personnel que se concentre surtout l'intérêt du SESUS. Des échanges fructueux sur le calcul de l'ancienneté des employés ont eu lieu. Un sprint en août et en septembre devrait permettre de définir les positions de l'Université face aux demandes du Syndicat, dit M. Plamondon, et l'Université devrait pouvoir déposer ses offres au début de l'automne.

Enfin, dans le cas de l'Union des employés de service, les parties sont en attente pour le moment. L'Université voudra respecter un calendrier qui coïncidera presque avec celui du SESUS.



LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

DEMANDE D'ADMISSION A L'ECOLE ALTERNATIVE DE LA C.S.C.S.

Les parents du territoire de la C.S.C.S. qui désiraient voir leur(s) enfant(s) fréquenter l'école alternative de la C.S.C.S. pour septembre 1984 doivent faire une demande d'admission à l'école primaire Notre-Dame-du-Rosaire, sise au 1625 rue Du Rosaire, Sherbrooke (566-1334). Les demandes d'admission seront acceptées à l'école Notre-Dame-du-Rosaire à compter du 3 au 9 juillet inclusivement de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les enfants admissibles en maternelle doivent être âgés de 5 ans AVANT le 1er octobre 1984. Les enfants admissibles en 1ère année doivent être âgés de 6 ans AVANT le 1er octobre 1984.

DOCUMENTS REQUIS

— Lors de la demande d'admission, les parents devront remettre à la direction de l'école Notre-Dame-du-Rosaire le certificat de baptême ou le certificat de naissance de l'enfant. Aucune photocopie ne sera acceptée. Si votre enfant est déjà inscrit à une école de la C.S.C.S., ces documents ne sont pas requis.

— Les parents qui désirent que leur enfant porte un nom différent de celui figurant au certificat de baptême ou de naissance, devront produire les documents officiels attestant le changement de nom.

N.B. Une demande d'admission ne signifie pas que l'enfant est automatiquement inscrit à l'école alternative. L'école primaire Notre-Dame-du-Rosaire fera parvenir une lettre aux parents leur disant si leur enfant est inscrit ou non à l'école alternative.

DROIT A L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CATHOLIQUE OU A L'ENSEIGNEMENT MORAL.

Les parents qui désirent pour leur enfant se prévaloir du droit à l'enseignement moral ou à l'enseignement religieux catholique, doivent en faire la demande écrite lors de la demande d'admission. La direction de l'école primaire Notre-Dame-du-Rosaire leur remettra les documents appropriés.

Le Directeur général, Bernard Desruisseaux.

SOIREE D'INFORMATION

Une soirée d'information sur l'école alternative est prévue, le jeudi 12 juillet 1984, à 19h00, à l'école Notre-Dame-du-Rosaire, sise au 1625 rue Du Rosaire, Sherbrooke. Cette soirée d'information s'avère très importante à la compréhension et à l'adhésion à cette école alternative.

AVIS AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE LA C.S.C.S.

Les enseignantes et enseignants actuellement à l'emploi à temps plein à la C.S.C.S. qui seraient désireuses et désireux d'enseigner à l'école alternative doivent faire parvenir leur candidature par écrit aux Services au personnel de la C.S.C.S., AVANT 16h00 LE LUNDI 9 juillet 1984.

C.S.C.S.

Services au personnel
894, rue Bowen sud
Sherbrooke, QC
J1G 2G3

106560-30 juin, 2 juillet

La CMTS hausse ses tarifs de 5 %

SHERBROOKE (MM) — La Corporation municipale de transport de Sherbrooke (CMTS) haussera tous ses tarifs dans une proportion de 5 pour cent à compter du premier septembre prochain.

Ainsi en ont décidé les membres du conseil d'administration de la CMTS qui tenaient, plus tôt cette semaine, une assemblée spéciale.

Selon le directeur général de la CMTS, M. Lucien Bolduc, l'augmentation des tarifs pour ce transport en commun se situe, en moyenne, à 5 pour cent.

«Nous avions estimé une augmentation de l'achalandage de l'ordre de 5 pour cent et pour ce qui est des tarifs, l'augmentation avait été estimée, lors des prévisions, à 5 pour cent. Et l'augmentation qui sera en vigueur sera de 5 pour cent.»

A la suite de cette annonce, les tarifs de transport en commun pour les adultes passeront de 0,80 \$ à 0,85 \$. Pour les jeunes et l'Age d'or, il faudra maintenant payer 0,50 \$. Le tarif présentement en vigueur est de 0,45 \$.

Pour ce qui est de la passe mensuelle, la "Passe-Partout", les adultes devront défrayer la somme de 25,50 \$. Cette passe mensuelle coûte présentement 23,90 \$.

Les jeunes et les gens de l'Age d'or devront, à compter du premier septembre prochain, déboursier un dollar de plus, soit 11 \$ pour se procurer cette passe.

Une fois en vigueur, cette augmentation des tarifs sera la première à être appliquée depuis les 16 derniers mois.

Les Loteries

La Quotidienne

9 5 8 - 6 4 7 8

Mini

8 2 2 2 0 1

Provincial

2 7 0 5 1 7 3

(((6/36)))

9-11-12-13-21-32

(23)

Mise-tôt: 5-8-19-20

carnet

Des amis de Gilbert Martel le trouvent particulièrement distrayant depuis qu'il fréquente la rue Wellington et les restaurants chinois. Ainsi, il lui a fallu un bon moment au volant de sa camionnette, avant de s'apercevoir que quelqu'un avait volé le capot du véhicule.

— O —

Mgr Jean-Marie Fortier célébrera demain son anniversaire de naissance. Non, il n'a pas encore le droit à son chèque de pension de vieillesse. Pas tout à fait.

— O —

Si l'abbé Arthur Audet fêtait hier son 60ème anniversaire d'ordination, un autre pilier de l'église diocésaine, **Mgr Rosario Moisan**, célèbre hier son 50 anniversaire d'ordination.

— O —

David Gendron a choisi de se promener en béquilles pendant quelques jours. Après cette expérience, il a l'intention d'apprendre à courir les buts en faisant plus attention.

— O —

Michel Lapierre se fera hôte d'une douzaine de gros mangeurs ce midi, ceci afin de remplir une promesse qu'il a faite et qu'il ne s'attendait peut-être pas à devoir acquiescer.

— O —

L'Association québécoise des techniques de l'eau recommande de ne pas arroser de la fin de semaine, **même pas lundi**. C'est un geste de civisme que d'économiser ce que nous n'avons pas en si grande abondance qu'il faille la gaspiller.

— O —

King Wellington

REDIGE EN COLLABORATION

La Chambre des notaires a assermenté hier 145 notaires dont 6 de Sherbrooke, soit **Nicole Bergeron, Guy Landry, François Lefebvre, Michel Lévesque, Hélène Perron, Claude St-Pierre**.

L'intérim du commissaire industriel sera-t-il aussi long que celui du directeur général?



la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ

Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT

Redacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT

Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ

Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201

Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Courrier de deuxième classe

Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire im. médiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110,00. 6 mois \$70,00. 3 mois \$40,00. 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire im. médiat. États-Unis et autres pays. 1 an \$165,00. 6 mois \$100,00. 3 mois \$65,00. 1 mois \$25,00.

"La Tribune" est soussignée de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation
Plâtre et stucco
Système de plafonds acoustiques
et de murs: secs
Nous utilisons
l'isolant RED TOP

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

Le massacre de Compton Station

Le règne de terreur terminé

- Des voisins "battus"
- D'autres qui dorment avec des armes chargées
- Des enfants qu'on ose plus laisser sortir

par Yvon Rousseau

COMPTON-STATION — "On pourra dormir en paix, maintenant que les frères Pouliot ne sont plus dans le coin".

Tels ont été les commentaires de Mme Michel Dion, demeurant sur une ferme du rang Dion, de Compton-Station, à deux pas de la résidence de la famille Pouliot, alors qu'elle commentait l'arrestation des frères Pouliot comme suspects dans l'affaire des quatre meurtres du début de la semaine.

Ce même soupire de soulagement, il a été poussé par l'amie de Réal Petit, ainsi que par Mme Pierre Dion, dont le mari a subi des blessures graves, il y a environ un an,

mir avec des armes à feu chargées, près d'eux, pour se protéger contre une éventuelle incursion nocturne de la part des frères Pouliot qu'ils n'hésitent pas à qualifier d'indésirables.

Un ancien voisin

L'amie de Réal Petit a déclaré que ce dernier lui a dit d'éviter de se promener en face de la résidence des Pouliot et de ne pas se mêler des affaires de ces derniers.

Le couple habite là depuis peu, soit après avoir acheté la maison qui appartenait à Renaud Paquette, l'une des quatre victimes des meur-



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Renaud Paquette, l'une des quatre victimes du meurtre, a déjà demeuré dans cette maison, à deux pas de la résidence des Pou-

liot (à droite). Le couple qui l'habite maintenant évitait de se mêler des affaires de la célèbre famille.

daient chez lui, il allait leur faire leur affaire.

L'amie de Réal Petit devait té-

Les enfants ne pouvaient sortir

C'était la terreur sur le rang Dion, dans le voisinage des frères Pouliot.

Mme Pierre Dion a déclaré qu'elle n'osait pas laisser sortir ses enfants, de crainte qu'il ne leur soit fait quelque chose. "Nous ne nous permettons pas de perdre nos enfants de vue", dit-elle.

"Ça fait trois ans que nous demeurons près des frères Pouliot et ça fait trois ans que nous connaissons toutes sortes d'embêtements", a ajouté la jeune femme. "Si nous n'avons pas déménagé ailleurs, c'est que nous n'avions pas l'argent pour le faire", a-t-elle ajouté.

Mme Pierre Dion a dit que son mari a senti le besoin de demander un permis d'arme à feu et de garder une carabine continuellement chargée, dans la maison.

"J'étais absente, partie avec ma mère, quand ils sont venus battre mon mari chez nous", dit-elle encore. "Quand je suis revenue, mon mari était aux soins intensifs, à l'hôpital", a-t-elle conclu. Sous un violent choc nerveux, en revenant chez elle, Mme Pierre Dion s'est rendu chez les Pouliot, pour leur

dire sa façon de penser et elle dit en avoir récolté des menaces pour elle et ses enfants.

Le couple Pierre Dion s'est plaint à la police de plusieurs vols dont ils ont été victimes et ce serait pourquoi M. Dion a été sauvagement battu. Le prélat de leur maison a été coupé par un de leurs voisins indésirables, qui voulait se venger. Mme Dion ajoute que les Pouliot avaient un cheval et qu'ils s'amusaient à les faire frôler par l'animal en course, alors qu'elles promenaient leurs bébés dans des carrosses, sur le chemin. "On se sent mieux maintenant qu'ils ne sont plus là et j'espère qu'ils ne reviendront pas de sitôt", a-t-elle ajouté.

M. Michel Dion a raconté que son épouse avait été blessée, lorsque jetée par terre dans le chemin et traînée dans la gravelle. "Elle devait comparaître en cour comme témoin, contre les frères Pouliot, le 6 juillet", a-t-il dit.

Le couple gardait une arme à feu chargée à portée de la main, pour se protéger, en cas de besoin.

"Nous ne laissons pas les en-

fants s'éloigner de la maison, de crainte qu'il leur arrive quelque chose", a ajouté le couple.

"Je suis né ici, de dire M. Michel Dion, et nous avons du trouble depuis que les Pouliot sont déménagés dans le voisinage, il y a plusieurs années". Il ajoute avoir été victime de plusieurs vols et méfaits.

M. Michel Dion a été blessé lorsque les frères Pouliot l'ont frappé à coups de chaînes, alors qu'il avait tenté de défendre son frère, qu'ils étaient à battre.

"Je savais que les Pouliot n'étaient pas normaux mais je n'ai jamais cru qu'ils iraient jusque là", a-t-il conclu. "Ces gens-là éprouvent du plaisir à créer du stress chez les autres et ils s'amusaient avec méchanceté à rire des gens et à leur crier des insultes", dit-il encore. "Nous ne nous plaindrons pas qu'ils ne soient plus là, conclut-il, car nous allons enfin pouvoir vivre tranquilles".

Mme Michel Dion a raconté avoir été menacée par les Pouliot et que son mari lui avait défendu d'aller marcher jusque près de la résidence de ces derniers.

On va dormir en paix... les frères Pouliot ne sont plus dans le coin

— Mme Dion



Michel Dion

alors qu'il aurait été copieusement rossé par les frères Pouliot.

C'est que les frères Pouliot semblaient avoir instauré un véritable règne de terreur, dans le secteur où ils habitaient, puisque tous leurs voisins sentaient le besoin de dor-

tres sadiques de lundi dernier. Paquette, invité à surveiller la maison de M. et Mme Pierre Dion, pendant que ce dernier reposait aux soins intensifs après avoir été battu par les frères Pouliot, avait alors déclaré que si ces derniers se ren-



Mme Michel Dion

moigner contre les frères Pouliot, le 6 juillet, car elle a vu ces derniers jeter Mme Michel Dion par terre et la traîner dans la gravelle de la route. Elle espère n'avoir pas à témoigner, car elle a peur.

Atmosphère lourde aux salons

par Sylvain Bourassa

COATICOOK — L'atmosphère était lourde hier aux deux salons funéraires de Coaticook où sont exposées jusqu'à aujourd'hui les quatre victimes du massacre de Compton Station.

Les deux salons étaient remplis de parents et amis de la famille, les curieux s'étant abstenus.

Les gens présents ont évité autant que possible d'aborder le sujet de la tragédie de mardi. "Oublions toute cette histoire-là, il doit être en paix maintenant", a toutefois chuchoté une femme à une autre, en faisant référence à Gaston Scalabrini. Règle générale cependant, on préférerait plutôt parler de la pluie et du beau temps. Les quatre familles des victimes paraissent fortement épuisées par les derniers événements. Bien qu'aucun

membre des familles n'aient éclaté en sanglots, la tristesse et la fatigue se lisaient sur le visage de plusieurs.

Sur les quatre cercueils, dont le couvercle est fermé, se trouve une photo de chacune des victimes. Les salles funéraires regorgent de fleurs et de couronnes funèbres qui démontrent l'attachement des victimes pour le sport de la moto. A l'entrée de la salle B, où repose le corps de Renaud Paquette, se dresse une énorme couronne de fleurs en forme de numéro un, avec l'inscription: "Rest in peace. Les

Chums". Dans la salle A du salon Charron et fils de la rue Wellington, la tombe de Jean-Pierre Truchon est pour sa part surplombée par une motocyclette Harley-Davidson en fleurs.

D'autre part, la salle où est exposé le corps de Gaston Scalabrini montre plusieurs couronnes en forme d'automobiles de course ou de camions lourds.

"Les gars étaient de véritables amants de la moto" a expliqué M. Bruno Collet, un ami des familles Truchon et Scalabrini. "Ils étaient des motocyclistes respectueux des lois" a-t-il précisé.

M. Collet a également fait remarquer que bien que peu de motocyclistes aient été visibles aux approches des salons, il ne faisait

aucun doute que beaucoup de motocyclistes se rendraient aujourd'hui aux funérailles de leurs amis pour leur rendre un dernier hommage.

Les funérailles de Mlle France Michaud et de M. Jean-Pierre Truchon auront lieu à 11h00 aujourd'hui, respectivement en l'église St-Jean et St-Marc, tandis que les funérailles de M. Renaud Paquette et de M. Gaston Scalabrini auront lieu en après-midi à 14h00, aux églises St-Ermenégilde et St-Edmond.

Aux dires d'une résidente de la municipalité de Coaticook, la population sympathise de tout cœur avec les familles des victimes. "Un sentiment de vengeance plane sur la ville contre les Pouliot" a-t-elle cependant ajouté.

Une des victimes devait connaître sa sentence hier

SHERBROOKE (DF) — Une des victimes du massacre de Compton Station, Renaud Paquette, 27 ans, devait connaître sa sentence hier pour des causes de drogue remontant à 1981 et le juge Laurent Dubé a annulé la cause hier, la victime étant morte.

Paquette avait comparu au palais de justice de Sherbrooke le 5 juin dernier et il avait alors plaidé coupable à une série d'accusation.

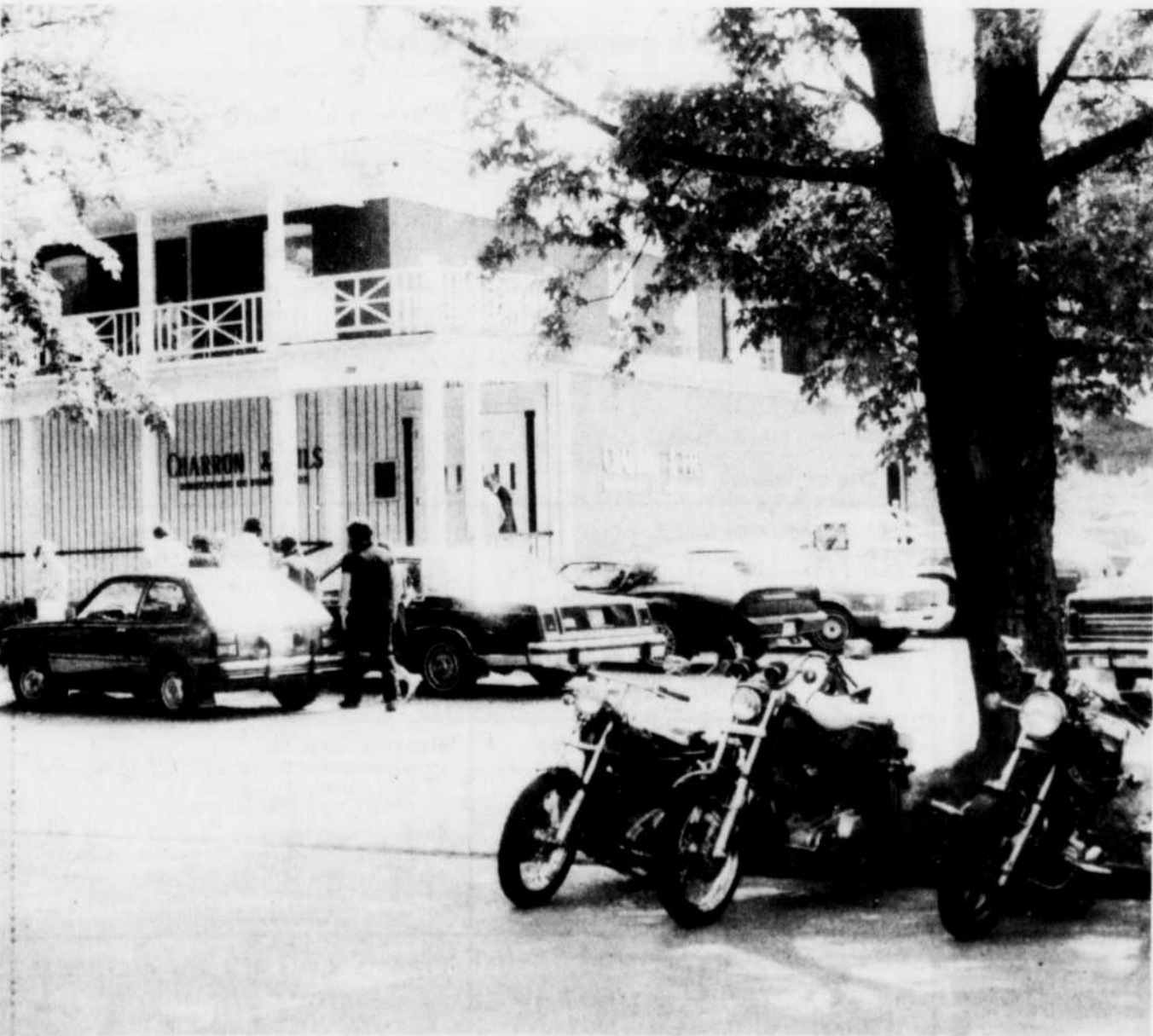
Dans un premier temps, il avait été accusé, en 1981, de possession, dans le but de trafic, de 43 comprimés de PCP, 103 grammes de PCP et 22,6 grammes de hash.

Après un début de procès, le procureur de Paquette, Me Jean-

Pierre Rancourt avait porté la cause devant d'autres instances où on avait ordonné la tenue d'un nouveau procès après que Paquette ait été réacqué.

Le 2 mars 1984, avant même de subir son nouveau procès, Paquette revenait en cour, toujours à Sherbrooke, pour connaître d'autres accusations en relation avec de la cocaïne cette fois.

Enfin, le 5 juin, Paquette décidait de plaider coupable à toutes ces accusations pour en finir une fois pour toutes. Le juge Laurent Dubé avait alors reporté sa sentence au 29 juin, le temps que Paquette puisse gagner un peu d'argent en travaillant dans le bois. Mais Paquette n'était pas là hier, il avait été assassiné quelques jours auparavant.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les corps de deux des quatre victimes de la tuerie de mardi, Mlle France Michaud et M. Gaston Scalabrini, sont exposés au salon Charron et Fils Inc. de la rue Child jusqu'à aujourd'hui.

Les dépôts garantis: des placements à termes variés, capital et intérêts garantis.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
1600, boul. Saint-Martin est

Longueuil (514) 679-2810
1-800-361-5058
370, chemin Chambly

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
1640, rue King ouest

Recherchez-vous un mode d'épargne qui vous garantit capital et intérêts?

Les Dépôts garantis de la Fiducie du Québec

sont peut-être une réponse à vos besoins.

C'est une forme de placement très sécuritaire, le capital et le taux d'intérêt étant garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance.

Vous pouvez choisir la durée du dépôt

et la fréquence des versements d'intérêt. Il n'y a aucuns frais.

13 1/2

5 ans

Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

Les jeunes du foyer Kelly emménagent dans leur résidence de la rue Chicoyne

par Richard Caron

SHERBROOKE — Comme prévu, les neuf jeunes du foyer Kelly (l'un des trois foyers de groupe du Relais St-François) ont déménagé au 785 de la rue Chicoyne, dans le secteur est de la ville de Sherbrooke.

Après avoir soulevé toute une polémique, ce déménagement s'est fait sans aucun incident et dans un esprit de très grande collégialité entre les neuf jeunes résidents et le personnel du Relais St-François.

Rencontrés hier en début d'après-midi, ces jeunes sont tous unanimes à dire qu'ils se sentent chez eux sur la rue Chicoyne et qu'ils adorent au plus haut point leur nouveau gîte.

"Mets-en. C'est bien plus grand ici" a entre autre déclaré l'un de ces jeunes en réinsertion sociale.

"Moi, même si ma chambre est plus petite, je trouve qu'on ne se pile pas sur les pieds ici alors qu'à la résidence de la 13e Avenue sud, on était toujours en train de se bousculer", renchérit un autre jeune.

Interrogés à savoir s'ils avaient eu des contacts avec les gens du secteur et notam-

ment avec des citoyens qui ont contesté cette

relocalisation, la plupart des jeunes ont avoué qu'un bon nombre de personnes s'arrêtaient devant la maison et que certaines d'entre elles les saluaient et leur souhaitaient la bienvenue dans le voisinage.

De plus, à ce sujet, le coordonnateur du foyer Kelly, M. Jean-Paul Roy, a tenu à préciser que les jeunes avaient reçu dernièrement une lettre signée par une dizaine de personnes du quartier.

"Cette lettre, de spé-

cifier M. Roy, expliquait que ces personnes n'avaient pas signé la pétition véhiculée par le comité de citoyens qui s'opposait à notre déménagement (pétition qui demandait la résiliation du bail entre l'entrepreneur de la

dite résidence et le Relais St-François) et qu'elles se disaient favorables à notre installation".

Par ailleurs, toujours selon M. Roy, aucun témoignage de mécontentement ou d'inquiétude n'a été porté à la connaissance des jeunes et du personnel du foyer Kelly depuis que le conseil d'administration du Relais St-François eut décidé que ce foyer de groupe déménagerait officiellement sur la rue Chicoyne le 28 juin.

De son côté, le directeur général du Relais St-François, M. Claude Raby, a soutenu que la rencontre prévue avec le comité de citoyens qui s'opposait au déménagement n'a pas pu avoir lieu jusqu'à maintenant et ce, pour des raisons de disponibilité de la part des deux parties.

Toutefois, il s'attend à ce que cette réunion se tienne dans une quinzaine de jours tout en rappelant que l'objectif de celle-ci était de mettre des choses au clair et ce, de part et d'autre.

Quoi qu'il en soit, les jeunes du foyer Kelly ne chômeront pas d'ici là. En fait, en plus de leurs corvées quotidiennes, les jeunes doivent procéder à l'aménagement paysager de leur nouvelle résidence tout au cours de l'été.

Terrassement du terrain arrière, plantation de haies de cèdres, construction d'une remise figurent notamment au calendrier des

travaux qu'ils ont à exécuter.

Finalement, sans vouloir s'imposer, quelques jeunes ont également l'intention d'al-

ler offrir leurs services aux gens de leur nouveau voisinage et ce, dans le but d'exécuter une foule de menus travaux ménagers.



Aucun incident n'est venu marquer le déménagement des jeunes dans leur nouvelle résidence de la rue Chicoyne.

Les voisins prêts à donner une "vraie chance" aux jeunes

SHERBROOKE (RC) — "On garde un oeil ouvert. On laisse le temps filer pour voir comment ils vont s'intégrer au quartier. On est prêt à leur donner une vraie chance".

C'est par ces paroles que M. André Métras, voisin immédiat de la nouvelle résidence du foyer Kelly et membre du comité des citoyens qui s'était opposé à la relocalisation de ce foyer de groupe, a commenté hier l'arrivée officielle des neuf jeunes du foyer Kelly sur la rue Chicoyne.

Tout en avouant que le comité prenait un peu de recul, M. Métras a aussi indiqué que "la balle" était maintenant dans le camp du Relais St-François.

"C'est aux jeunes à s'intégrer au quartier et non aux citoyens de ce dernier à s'intégrer aux jeunes", explique ce voisin tout en croyant qu'il était quelque peu inadmissible de voir le comité d'opposition se transformer en comité de vigilance.

Toujours selon M. Métras, le comité a quand même toujours l'intention de rencontrer le caucus des députés du Parti québécois de l'Estrie, afin d'inciter celui-ci à user de son pouvoir pour que des aménagements soient apportés à la Loi

158 sur la santé et les services sociaux et plus particulièrement à l'article stipulant qu'aucune municipalité ne peut refuser l'émission d'un permis à un organisme de santé désirant occuper un édifice.

"Par cette action, le comité, de dire M. Métras, veut éviter que d'autres situations similaires à celles que l'on vient de vivre se produisent".

De son côté, M. Camille Dolbec, un autre membre du comité d'opposition et un résident de la rue Lévesque, croit également que le comité devra garder l'oeil ouvert.

Interrogé à savoir s'il voyait venir des problèmes quelconques avec l'arrivée de ces jeunes dans ce secteur de la ville, M. Dolbec fait mine que non tout en soulignant le fait que les jeunes ont un problème sur les bras puisqu'ils sont contraints de s'expatrier pour avoir droit à des loisirs.

Ce dernier croit finalement ne pas avoir rencontré les jeunes du foyer Kelly depuis leur déménagement. "Je pense pas les avoir rencontrés. De toute façon, ils n'ont pas de cornes sur la tête pour qu'on puisse les identifier. Ce sont des jeunes comme les autres", tire en conclusion M. Dolbec.

Zonage Jacques-Cartier et Portland La conseillère Dunn "estomaquée"

SHERBROOKE (FG) — La conseillère Francoise Dunn est "estomaquée" de voir que les gens s'objectent au changement de zonage sur le terrain de la Ville situé à l'angle des boulevards Jacques-Cartier et Portland; là où des promoteurs projettent un développement domiciliaire dont la valeur est estimée à plus de 12 millions \$.

De retour, en début de semaine, d'un voyage d'affaires en Angleterre, la représentante du district 12, dans le quartier Nord, a eu "toute une surprise" en prenant connaissance des événements des dernières semaines en rapport avec ce projet. "Je n'en reviens pas... Il s'agit d'un très beau projet et les gens veulent le rejeter du revers de la main pour avoir, à la place, des petites maisons bien ordinaires. Vraiment, ça n'a pas de bon

sens", a-t-elle lancé, notant qu'au départ, dans ce dossier, elle était alors "certaine que les gens ne s'opposeraient pas".

Mais comme elle est "convaincue" que le projet domiciliaire qui a remporté le concours

de la Ville est "le meilleur, celui qui offre quelque chose de différent, tout en respectant le plus possible le boisé", elle compte prendre le bâton du pélerin, en fin de semaine, pour rencontrer les gens et les gagner à sa cause. "Peut-être le

projet n'a-t-il pas été suffisamment expliqué? Enfin, en rencontrant les gens, je pourrai connaître la véritable situation", dit-elle, estimant qu'une assemblée comme celle du 18 juin, à l'Hôtel de ville, en raison du "grand nombre de personnes, de la gêne que certains éprouvent ou autrement, n'est pas idéale".

Le projet du groupe Longer, connu sous le nom de "Les châteaux du boisé", sera-t-il modifié? "J'espère qu'il n'y aura pas trop de changements car le projet est très bien comme cela. Le problème semble venir de l'immeuble de cinq étages (coin nord-est), mais il faut réaliser que cet édifice peut malgré tout très bien

se perdre dans le décor: les arbres et le Sherbrooke Hospital sont plus haut. En outre, il est prévu que cet édifice sera situé à au moins 90 pieds de la rue Boissjoli", a-t-elle émis.

A tout événement, le comité dont elle fait partie, avec son collègue Jean Perrault, du district voisin, doit tenir une rencontre avec le promoteur, la semaine prochaine, après que Mme Dunn aura rencontré les gens, en fin de semaine, pour connaître leur avis.

Quant à savoir si l'assemblée de consultation du 18 juin sera ajournée au 30 juillet, la représentante du district 12 a indiqué que la décision n'était pas encore prise à ce sujet.



Françoise Dunn

2 subventions à Québec Plus

SHERBROOKE — L'Agence Québec Plus de Sherbrooke a reçu hier deux subventions totalisant une somme de 296,670 \$.

Ces subventions proviennent des deux paliers de gouvernement. Pour un, le gouvernement du Québec, par le

pagnie, fondée en 1977, consiste en l'achat et en la modernisation d'un bâtiment. Les dirigeants de cette firme feront aussi l'acquisition d'un système informatique d'aide à la gestion et à la production. Tout cela permettra d'augmenter con-

dée en vertu du programme d'aide aux industries du textile, du vêtement et de la chaussure de l'OCRI.

L'annonce de cette contribution a été faite hier par le député fédéral de Sherbrooke, M. Irénée Pelletier, au nom du ministre de l'Industrie, M. Edward Lumley.

L'aide annoncée hier s'ajoute à une contribution antérieure de l'OCRI de 15,000 \$ visant à aider l'entreprise à développer un plan de restructuration.



Raynald Fréchette

blais de la Société de développement industriel, a accordé 109,920 \$ à l'Agence.

L'obtention de cette subvention, qui a été annoncée hier par le député de Sherbrooke et ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, devrait permettre de créer ainsi 25 nouveaux emplois, ce qui portera à 50 le nombre des employés de cette entreprise de fabrication et de distribution de vêtements de sport et d'accessoires sportifs.

L'Agence Québec Plus de Sherbrooke doit par ailleurs investir quelque 733,000 \$ pour l'achat d'un bâtiment et de nouvelles machines.

Le projet de la com-

sidérablement le volume des ventes de l'entreprise qui est en train de faire sa marque et bientôt à l'étranger.

"L'avenir de cette entreprise est fort prometteur, de dire le ministre Fréchette. Il faut souligner le taux de croissance considérable qui fut de 40 pour cent d'augmentation annuelle depuis cinq ans."

Le fédéral

Pour sa part, le gouvernement canadien a accepté une offre de contribution de 186,750 \$ de l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI). Cette contribution est accor-

INNOCENTI

LA NOUVELLE **3 CYLINDRES** italo-japonaise

GARANTIE:
1 an complet
2 ans sur moteur, transmission, différentiel
5 ans sur perforation

*71 milles au gallon *intérieur spacieux
*traction avant *5 vitesses
*vitres électriques

PIER-AUTO
(1983) INC.

1979 King est, Sherbrooke 564-4040

FRAISES

Plus de 15 ans d'expérience vous garantissent une organisation efficace et des fraises de première qualité.

Venez les cueillir vous-mêmes!

Une suggestion: apportez vos contenants.

TOUS LES JOURS de 7h a.m. à 7h p.m.

Cette année
"LES FRAISES SONT A LA CREME"... chez nous!
En vente: crème douce sur les lieux

Les fraisières du Québec **JOSEPH WERA INC.**

2 1/2 milles du centre de Lennoxville direction Stanstead, Jct Route 143-147 562-2288 / 562-5938

Egalement à St-Jean (près de Montréal) 772, Jacques-Cartier sud (514) 346-3916

Quantité et qualité. Service rapide et courtois.

La Fête du Canada

1er juillet

Bienvenue à la 58e célébration à BURY

PROGRAMME DES REJOISSANCES DIMANCHE

8 a.m. Musique dans la rue	CREPES et SAUCISSES au Carriage House par St-Paul's Rest Home de 8 a.m. à 2 p.m.	Fèves au lard-caté au Vieux Hôtel de Ville par Anglican Guild
9 a.m. Marché aux Puces Hôtel de Ville	Tournoi de Pêche à Pope's Pond par Le Comité de l'Ecole Pope Memorial de 7 a.m. à 10 a.m.	Cantine au Parc Amenez vos chaises longues et passez la journée avec nous
10 a.m. Tiro à la corde Equipe Senior & Junior dans le Parc	Salades à l'Hôtel de Ville par Brookbury Institute de 9 a.m. à 5 p.m.	LEGION NO 48 Bar Ouvert Sur Ch. St-Paul
11 a.m. Fanfare au Vieux Hôtel de Ville	Shortcake aux Fraises à côté de l'Hôtel de Ville par Victoria Parish de 10 a.m.	T-Shirts FETE DU CANADA En Vente Au Parc
Midi Grand Défilé Chars allégoriques, fanfare, voitures (avant 1950)	Vente d'Artisanat à côté de l'Hôtel de Ville par St-Paul's Sunday School de 10 a.m.	
LES ACTIVITES DE L'APRES-MIDI ET DU SOIR DEBUTERONT DANS LE PARC		
1:30 p.m. Activités Sportives pour les enfants		
1:30 p.m. Tiro de Chevaux		
2 p.m. Concert de Violoncelles		
7 p.m. Programme d'Amateurs Feu d'artifices - au coucher du Soleil		

ROSAIRE ROY
Epicerie - Boucherie
Bury, Qué.
872-3729

Bienvenue à Bury!
PRANGLEY & COMPANY
Magasin général
Bury, 872-3303

Bienvenue à Bury
Résidence Castel
Claire Mathieu inc.
Centre d'accueil
C.P. 210, Bury 872-3795

Si vous rénovez ou voulez redécorer, voyez les mille et une suggestions que vous offre votre centre à Cookshire...
CENTRE DE RENOVATION ROULEAU INC.
Ligne complète de matériaux et d'articles pour la rénovation et la décoration intérieure.
45, Craig sud - Cookshire - 875-3333

Estimation et immeuble SERVICES COMPLETS D'ENCANS
ART BENNETT
SAWYERVILLE
889-2272

Bienvenue à tous!
ST-PAUL'S REST HOME OF BURY
organise un repas aux crêpes et saucisses, à compter de 8h00 jusqu'à 12h00, le 1er juillet.
Marché aux puces: vente d'objets de toute sortes.
Tél.: 872-3356

Bienvenue à tous pour la célébration de notre grande fête à Bury!
CLAUDE TESSIER
Député fédéral du comté de Compton

Bienvenue à Bury!
La municipalité de Bury et le Conseil municipal de Bury souhaitent du succès à l'Association Athlétique de Bury.
Maire: Adolphe Larivière
Conseillers: Robert Fitzsimmons, Cedric Jackson, Orvil Anderson, George Lawrence, Max Murray, Pierre Mailhot.
Sec.-trés. Mme Marlene Matheson

ORVIL ANDERSON INC.
Moulin à scie, bois de chauffage à vendre
Bury, Qué.
872-3252

Nos meilleurs vœux!
CookshireTex
Manufacture de laine
Roger Beaudoin, prés.
390, rue Principale, C.P. 70, Cookshire, Québec
Tél.: 875-3338

Franc succès aux organisateurs!
CAISSE POPULAIRE DE BURY
Gisèle Lapointe, directeur
Bury - 872-3288

Audiences de la Commission de police

Témoignage de Tessier reporté à mardi

par Richard Caron
SHERBROOKE — Le témoignage de l'ex-directeur de police de Bromptonville, M. André Tessier, n'a pas pu être entendu hier devant l'audience publique que mène présentement la Commission de police du Québec, sur l'appel qu'a logé ce dernier devant cet organisme relativement au non-renouvellement de son contrat de travail par la municipalité de Bromptonville, le 14 novembre dernier.

D'un commun accord, les deux

procureurs des parties en cause et les deux commissaires de la Commission de police ont décidé que M. Tessier serait à la barre mardi matin, alors que reprendra l'audience au Palais de justice de Sherbrooke.

Me Louis-Marie Lavoie, procureur de M. Tessier, et le juge Raymond Boily de la Commission de police ont en fait convenu qu'il était préférable que le témoignage de M. Tessier ne soit pas entrecoupé par différents ajournements et qu'ils se

gardaient toute la journée de mardi pour ce faire. Le procureur de la ville, Me Jean-Laurier Demers, a aussi épousé cette position.

Toutefois, M. Marcellin Allard, un autre témoin de la partie appelante a été entendu hier.

Echevin à la municipalité de Bromptonville de novembre 75 à novembre 83, M. Allard s'est porté à la défense d'André Tessier en déclarant que cet homme faisait un bon boulot et qu'il avait été victime

d'un manque de dialogue entre le conseil municipal de Bromptonville et les cadres de cette localité.

Tout en disant ne pas comprendre ce qui a poussé le conseil municipal (celui qui a été élu aux élections du 6 novembre dernier) à ne pas renouveler le contrat de travail d'André Tessier, M. Allard a par ailleurs précisé que le conseil municipal 79-83 n'avait jamais dérogé le fait que ce directeur de police se soit mêlé de la séance d'ar-

bitrage qui a eu lieu en octobre et novembre 82, pour le renouvellement de la convention collective des policiers municipaux.

"M. Tessier s'était placé du bord de la partie syndicale alors qu'il était un cadre à l'emploi de la municipalité de Bromptonville. Ce geste n'a pas plu à certains membres du conseil", a expliqué M. Allard.

Contre-interrogé par le procureur de la ville, cet ancien échevin, qui a été pendant les deux dernières an-

nées de son deuxième mandat adjoint au président du Comité de police, a prétendu que M. Tessier n'avait pas eu le choix d'exprimer son désaccord aux journaux, lorsque la municipalité de Bromptonville a adopté en janvier 81 une structure administrative établissant que les directeurs de services relèveraient dorénavant de la juridiction du directeur général.

"C'est encore là un manque de dialogue", de conclure M. Allard.

Paton: l'efficacité du comité de reclassement mise en doute

par Gilles Fiset
SHERBROOKE — "Les comités de reclassement, c'est de la magie, de la poudre aux yeux des travailleurs à qui on vient d'annoncer la perte de leur emploi. On leur donne l'illusion que le comité va les aider alors qu'il ne peut pas grand chose."

Ce constat amer est celui de M. Raymond Fillion, de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) alors qu'il dresse le bilan des mécanismes mis en place en vue de venir en aide aux 263 travailleurs qui, il y a bientôt un an, ont été mis à pied à la suite de la fermeture de l'usine sherbrooke de la compagnie Paton.

Que sont-ils devenus ces gens qui, le 15 juillet 1983, ont entendu sonner pour la dernière fois l'immense cloche de métal de l'usine de la rue Woodward?

Selon les chiffres compilés par la CSD, une centaine des 263 travailleurs sont toujours à la recherche d'emploi et sont accablés à l'Aide sociale, épuisant ou ayant déjà

épuisé leur prestation d'assurance-chômage.

Par ailleurs, quelque 79 travailleurs ont profité du programme de pré-retraite du bill C-178 pendant qu'une dizaine se sont inscrits à des cours de formation professionnelle en vue de décrocher un emploi dans un autre secteur d'activité que celui du textile.

Enfin, la CSD souligne que 71 des 263 travailleurs ont décroché un nouvel emploi. "Et la plupart d'entre eux l'ont fait par leurs propres moyens. C'est dire qu'un comité de reclassement ne peut pas reclasser grand monde. Un comité de reclassement n'a aucun pouvoir. Il ne peut que faire des démarches auprès d'employeurs éventuels et leur

dire qu'il y a un bassin de travailleurs disponibles... Il faudra que le gouvernement se penche là-dessus et repense la formule", de dire M. Fillion qui souligne qu'il s'agit là de remarques faites à la suite des expériences vécues à la CSD et que l'on s'apprête à poursuivre à Montmorency où une usine de textile ferme ses portes.

Pour sa part, le directeur du centre de main-d'oeuvre, M. Jacques Blouin, ne partage pas ce point de vue. S'il constate également que peu (de façon relative) d'ex-employés de la Paton ont réussi à se trouver un emploi, on ne peut en imputer la faute à quiconque mais plutôt au contexte économique.

Il souligne l'utilité des comités de reclassement même si ce n'était que pour encadrer des travailleurs qui, pour la plupart, sont confrontés pour la première fois à toutes les démarches administratives qui suivent une mise à pied.

Par ailleurs, M. Fillion souligne qu'une poignée de travailleurs ont déniché un emploi chez Communications Tie où la priorité devait être accordée aux travailleurs du textile et du vêtement. Il reproche à la compagnie Tie d'avoir posé des exigences trop élevées en ce qui concerne la scolarité: d'abord un secondaire V, puis un secondaire IV alors que les ex-travailleurs du textile n'avaient que très peu de scolarité, ce que, dit-il, compensait leur grande habileté manuelle.

Selon M. Fillion, cette priorité que l'on devait accorder n'a pas été respectée.

Selon M. Blouin, on ne peut empêcher Tie de poser certaines exigences minimales. Il déclare que deux ex-travailleurs de la Paton sont présentement à l'emploi de Tie, que quatre autres sont en formation et que huit entreront bientôt dans le processus de formation. Enfin, quelques autres devraient pouvoir s'inscrire dans ce processus.

Chaque péagiste avisé du nouvel emploi qui l'attend au cours de l'été

par Sylvain Bourassa

SHERBROOKE — "Chaque péagiste sera personnellement rencontré au cours de l'été pour savoir à quel emploi et à quel ministère il sera réaffecté."

C'est ce qu'a déclaré l'attachée de presse du ministre des transports, Mme Gisèle Sauvé, lors de sa rencontre au téléphone, concernant la situation future des péagistes des postes d'Orford et de Waterloo, qui fermeront à compter du premier novembre prochain.

Mme Sauvé a expliqué que les péagistes ont été avisés de ce mode de fonctionnement dès la

présentation du budget de M. Parizeau le 22 mai dernier. "Nous leur avons envoyé une lettre les avisant qu'il serait contacté dans un avenir rapproché pour la réintégration", a-t-elle précisé.

Pour sa part, M. Jean-Marie Imbeault, le responsable du poste d'Orford, a corroboré les dires de Mme Sauvé, en laissant sous-entendre toutefois que

les décisions tardaient à venir. "Peut-être que ceux de Montréal ont eu des informations supplémentaires, mais ce n'est pas le cas ici, à Orford", a-t-il ajouté.

L'attachée de presse a par ailleurs insisté sur le fait que le gouvernement ne voulait pas tout précipiter, et que c'était peut-être pour cette raison que les délais pouvaient paraître longs aux péagistes.

La sur-responsabilisation: un mal qui guette les proches des malades mentaux

SHERBROOKE

(MR) — La sur-responsabilisation est un mal qui guette les proches des malades mentaux.

C'est en effet l'un des éléments qui sont ressortis de la dernière rencontre organisée par l'Association des parents et amis des malades mentaux.

Culpabilisés à la fois par eux-mêmes et par la société, les parents et amis des malades mentaux sont souvent très exigeants pour eux-mêmes.

A nouveau, les diffi-

cultés à vivre avec un malade mental ont été nommées, lors de la soirée de discussion avec le conférencier Jacques Reinbold, psychologue à Psychologie-Sherbrooke: culpabilité face à la maladie de la personne, sur-responsabilité, problèmes familiaux, préjugés sociaux. Les proches savent qu'ils ont beaucoup à faire pour s'adapter à la situation; ils le font déjà. Mais quel support la communauté est-elle prête à leur apporter?

Par exemple, en ce début d'été, chacun veut prendre des vacances, prendre un recul face à ses responsabilités quotidiennes. C'est déjà difficile de faire cette démarche pour soi, que fait-on quand on est aussi "responsable" d'une personne malade mentalement?

C'est très difficile, car plus on s'occupe des autres, plus on s'éloigne de soi et il devient difficile de voir ce dont on a besoin.

Les participants de

la rencontre de discussion ont pris conscience du fait qu'ils se sentent coupables quand ils veulent prendre soin d'eux-mêmes parce qu'ils se sentent indispensables à l'autre dont ils prennent soin. Ils ont aussi été amenés à faire face à cette culpabilité en se disant qu'il fallait prendre du temps pour eux-mêmes afin d'être encore disponibles à l'autre par la suite; ce détachement temporaire peut faire prendre conscience de la dépendance de

l'autre vis-à-vis soi et permettre de mieux négocier ensuite la relation entre les deux personnes. Il fait aussi bon de parler à d'autres personnes de son besoin de vacances et de se donner des moyens de "sortir".

Il semble que peu de support existe pour aider les proches, dans la communauté, et que la culpabilité vécue par le proche est parfois renforcée par son entourage, qui non seulement l'oblige à prendre soin du malade mental,

mais qui lui reproche même la maladie.

Le manque de ressources de transition (loyers de groupe, appartements supervisés, familles d'accueil), entre l'hôpital et la famille naturelle est douloureusement présent.

Petite auto de Grand génie!



PIER-AUTO (1983) INC.
1979 King est, Sherbrooke
564-4040



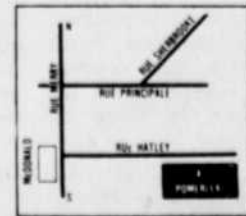
OBTENIR UN PETIT PRIX, C'EST BIEN! OBTENIR UN PETIT PRIX ET UN BON SERVICE, C'EST ENCORE MIEUX!



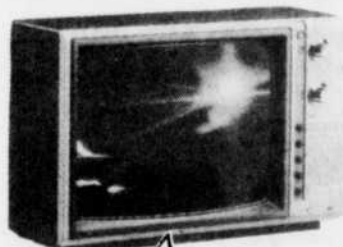
Il est certes important d'obtenir un bon prix à l'achat d'une voiture neuve et c'est ce que vous offre A. Pomerleau & Fils de Magog. Mais il est tout aussi important d'être assuré d'un bon service après-vente. A ce titre, vous pouvez compter sur le service professionnel et personnalisé du spécialiste Renault de Magog.



262, rue
Hatley ouest.
MAGOG
843-4221



PROMOTION SPÉCIALE SYLVANIA à COOKSHIRE



Télécouleur 20" ESX 167 SYLVANIA

\$479

GARANTIE 40 MOIS
Incluse - pièces et main d'œuvre

Autres modèles de télécouleurs 20" A partir de

\$399



VIDEO VC 2230

\$589

10 locations gratuite de films à l'achat d'un vidéo

Quantité limitée

Consultez les vrais spécialistes en électronique

Centre Electronique de Cookshire Inc.
(Prévoit T.V. service)
10, rue Bibeau, Cookshire Tél.: 875-3810

Nombreux autres spéciaux en magasin

Un comité de citoyens formé pour le contrer

Le projet de la CSRE critiqué

par Michel Morin

LA PATRIE — Un comité de citoyens vient tout juste d'être mis sur pied dans la municipalité de La Patrie afin de faire pression et éventuellement contrer un projet de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, projet dont le but premier serait de fermer l'école primaire St-Pierre et de relocaliser ces étudiants à l'école secondaire Notre-Dame de Lorette de cette même municipalité.

Rejoint hier, M. Jacques Blais, responsable de l'information au sein de ce nouveau comité, a expliqué que les citoyens ne veulent pas "de cette salade pourrie".

"Il n'y a eu aucune consultation de la part de la Régionale dans le cadre de ce projet. Nous avons appris cette prise de position lors d'une réunion tenue le 13 juin dernier. Même que la Commission scolaire La Patrie ne savait rien de cela avant la tenue de cette réunion. Il n'est pas question d'accep-

ter un tel projet, nous voulons garder nos deux écoles ouvertes et c'est pour cette raison que nous avons décidé de mettre sur pied ce comité", de lancer M. Blais, visiblement irrité du projet de la CSRE.

Selon les données divulguées hier par M. Blais, données qui se veulent approximatives, il y aurait quelque 130 étudiants qui fréquenteraient l'école primaire St-Pierre, alors que du côté de l'institution de niveau secondaire, seulement 32

étudiants y seraient inscrits.

"Mais nous savons qu'il y a environ 25 étudiants de secondaire 3 et 4 (de La Patrie, Chartierville, Scottstown et Notre-Dame-des-Bois) qui fréquentent la polyvalente Louis St-Laurent à East Angus. Si nous étions capables de récupérer ces étudiants et de les ramener chez nous, il serait alors possible de garder ouvertes les deux écoles, primaire et secondaire, à La Patrie et ainsi offrir un enseignement pour les étudiants des secondaires 3 et 4. D'autant plus que le projet de la CSRE coûterait plus de 100,000 \$ pour rénover l'école secondaire afin de rendre les locaux accessibles aux étudiants des deux niveaux. Et qu'advient-il de l'école primaire une fois fermée? Nous avons les équipements nécessaires, pourquoi

ne pas en profiter. La CSRE veut faire de la cohabitation avec les étudiants du primaire et du secondaire, mais nous, nous ne voulons pas servir de cohabites."

Dans le but de faire revenir sur leur projet les autorités de la CSRE (la décision finale devrait être prise le 10 juillet selon M. Blais), ce comité de citoyens entend tout faire en son pouvoir pour sensibiliser l'opinion publique et ainsi créer un vaste mouvement d'opposition.

"Nous allons maintenant tenter de sensibiliser les autorités municipales à notre revendication. Le reste de la population sera aussi consultée. Déjà, nous avons reçu l'appui des comités de parents et notre action se poursuivra. Il n'est pas question de rester indifférents à ce projet."

Simplement à l'étude

— Estelle Gobeil

LA PATRIE (MM) — Apprenant par le représentant de La Tribune qu'un comité de citoyens avait été mis sur pied pour contrer le projet de la CSRE prévoyant la fermeture de l'école primaire St-Pierre de La Patrie, Mme Estelle Gobeil, commissaire à la CSRE et représentante de la Commission scolaire La Patrie, a tenu à indiquer que ce projet était uniquement à l'étude.

"Aucune décision n'a encore été prise et cette décision ne sera pas prise sans considération. Il s'agit tout simplement d'un projet qui est à l'étude et je crois qu'il est important de le mentionner", de dire Mme Gobeil lors de sa rencontre à l'école secondaire Notre-Dame de Lorette.

Pour Mme Gobeil, il ne s'agit pas de prendre une décision avant que tous les aspects de ce projet aient été étudiés à fond.

"Un comité a été formé et des parents ont été désignés pour siéger sur ce comité. Je ne sais pas quand la décision finale sera prise, mais il est certain que si décision il y a, elle sera prise dans une perspective d'avenir", de dire Mme Gobeil.



Estelle Gobeil

Concernant les rôles d'évaluation refusés par le ministère des Affaires municipales Diverses solutions envisagées pour régler les problèmes

MAGOG (GP) — A l'occasion de leur quatrième assemblée sur la question de la réfection de 18 rôles d'évaluation refusés par le Ministère des Affaires municipales, les maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog ont décidé de choisir chacun une solution particulière à leurs problèmes.

Au terme d'une réunion à huis clos de deux heures, le conseil a adopté une série de résolutions offrant aux municipalités qui le désiraient, la possibilité de prendre leur temps pour refaire leurs rôles refusés, quitte à renoncer aux restants des subventions du Programme d'aide à l'implantation des rôles d'évaluation (PAIRE).

Quatre maires ont retenu ce choix, soit ceux d'Austin, du canton de Hatley, de North Hatley et de St-Etienne-de-Bolton. Ces municipalités n'effectueront pas de corrections sur leur rôles en 1984; el-

les préfèrent aller en appel offre à l'automne pour reconfectionner leur rôle en 1985.

Douze autres municipalités ont décidé de tenter d'obtenir les restants de la subvention du PAIRE en faisant corriger leur rôle en profondeur avant le 15 septembre 1984, comme offrait de la faire la firme Morin Roy. Une rencontre exploratoire a lieu aujourd'hui (vendredi) avec les représentants de la firme pour tenter d'en venir à une entente.

Enfin, deux autres municipalités continueront à faire bande à part

pour parachever les corrections entreprises par la firme SDR dans les mêmes délais. Il s'agit du canton de Magog et d'Omerville.

Avis de motion

Un avis de motion a été déposé annonçant un règlement d'emprunt qui servira à payer les dépenses supplémentaires encourues par la MRC pour corriger les rôles des 12 municipalités citées. Il reste par ailleurs entendu que les municipalités qui le désireront pourront changer de groupe à tout moment, si les délais le permettent.

Cette entente est survenue après que toutes les firmes d'évaluation aient refusé de soumettre des prix à la MRC pour des corrections en profondeur avant le 15 septembre

1984 en partageant les responsabilités entre elles.

Les firmes SDR, Morin-Roy et Claude Dion estimaient les délais trop courts pour remettre un travail acceptable. La firme Morin-Roy maintenait toutefois son offre faite les deux semaines précédentes de mettre l'essentiel de ses effectifs sur le dossier de la MRC.

Soumission rejetée

Un autre soumission de la firme Claude Dion offrait de faire des corrections sans visites, mais pour l'année 1985, sauf dans le cas de municipalités dont les dossiers auraient pu être corrigés à temps pour les subventions! Il est probable que l'inégalité que créait cette situation explique que le conseil l'a

refusée à l'unanimité.

Par ailleurs, dans une brève allocution à l'ouverture de l'assemblée, le préfet Roer Nicolet a marqué son retour à la table du conseil en contestant le refus du ministère des Affaires municipales d'accepter les rôles soumis: il considère en effet que la meilleure dépense d'évaluation sera toujours la moindre.

"Les maires, mieux que quiconque, peuvent porter des jugements sur les rôles déposés l'automne dernier", devait-il ajouter: "Nous devons prendre nos distances de l'utopie que sont des rôles parfaits tels que préconisés par une fonction publique provinciale dont les préoccupations sont différentes des nôtres".

Un important projet inauguré

CANTON DE MAGOG (GP) — Le ministre du travail et député de Sherbrooke, M. Raynald Fréchette a inauguré la construction d'un développement de condominiums qui représentera un investissement d'une trentaine de millions de dollars en trois ans.

Le projet, baptisé "Les villas de la plage" sera composé de 45 "villas" abritant 8 logements chacune, soit un total de 360 unités. Chaque logement sera offert meublé aux investisseurs à la recherche d'un condominium-vacance, en même temps que d'un abri fiscal. Le propriétaire d'une unité aura aussi le choix d'occuper lui-même son logement, ou de le louer.

La construction des 45 villas (des bâtiments de trois étages ressemblant à de gros chalets suisses) se fera sur un

vaste terrain de 55 acres situé entre le chemin de la plage municipale de Magog et la rue Lévesque dans le canton de Magog.

L'ensemble de ce vaste projet récréotouristique comportera plusieurs aménagements sportifs; on y trouvera un terrain de golf, des courts de tennis, une piscine intérieure et une autre extérieure, et un centre communautaire, comprenant un restaurant, un sauna et une garderie.

Les promoteurs de cette entreprise sont M. Jean-Pierre Milon, un homme d'affaire d'origine européenne, et M. Ronald Marcoux du groupe Transaction. Le ministre Fréchette devait faire remarquer dans son allocution que le projet allait se développer sans subvention gouvernementale.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Un homme se noie

Un homme d'une cinquantaine d'années a péri noyé hier en fin d'après-midi près de la plage du Camping du Lac Massawippi. Selon les détails obtenus, l'homme se trouvait depuis une heure sur le terrain de camping, avec trois copains, lorsqu'il a décidé d'aller se baigner sans même enlever ses pantalons. Il a coulé à pic près des bouées de sécurité vers 16 h

20 et on a mis une vingtaine de minutes à le trouver. Il n'y avait plus rien à faire et on l'a transporté à l'hôpital La Providence de Magog où le décès a été constaté officiellement. Une porte-parole du camping a fait savoir que la victime n'était pas un campeur. L'identité n'a pas été dévoilée.



(Photo La Tribune par Gilles Pelletier)

C'est le ministre du Travail Raynald Fréchette et député de Sherbrooke, M. Raynald Fréchette, qui a inauguré le projet "Les Villages de la plage" dans le canton de Magog.

Bibliothèque inondée

COATCOOK — Les responsables de la bibliothèque municipale de Coatcook désirent informer la population que ce n'est que mardi prochain que reprendront normalement les activités de cette bibliothèque.

Un bris dans la tuyauterie, survenu dans la nuit de jeudi à vendredi, a en effet occasionné des problèmes

qui ne seront résolus que lundi soir.

A la suite de ce bris, les planchers de la bibliothèque municipale ont été entièrement inondés et devant ces ennuis, les responsables ont été contraints de fermer temporairement la bibliothèque.

Tout devrait toutefois être rétabli mardi matin et les citoyens pourront alors se rendre à la bibliothèque.

Bolens DÉCLARE LA

GUERRE

AU TRAVAIL DE JARDIN

VALIDE JUSQU'AU 15 JUILLET

PAT'S

MINI MOTEUR SERVICE INC.

649, boul. Bourque, Omerville, Qué., J1X 5A3 — (819) 843-1223

GRANDE LIQUIDATION

Nous faisons place à la NOUVELLE MARCHANDISE Hâtez-vous!

PRIX COUPES

sur

- Tracteurs de pelouse
- Rider
- Tondeuses à gazon



Tondeuse et autres accessoires **GRATUITS** avec tout achat d'un tracteur.



Déjà, ça change!





Jean CHAREST
candidat progressiste-conservateur dans Sherbrooke

"Voyez comme ça change! C'est un vent d'espoir qui se lève. La population du Québec déborde d'enthousiasme et de confiance en l'avenir de notre parti. Quant à moi, j'ai confiance en Jean Charest, notre candidat dans Sherbrooke, un jeune avocat qui adore relever les défis et qui mérite bien sa réputation de tonneur.

Ce prochain membre de l'équipe gouvernementale sait écouter; il comprend vos problèmes et est capable d'y apporter de vraies solutions."

Brian Mulroney
BRIAN MULRONEY

PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU CANADA

Publié par l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec

la tribune

l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Rencontre avec le conseil municipal

DRUMMONDVILLE (RJ) — Le vœu que souhaitent les promoteurs du centre de congrès et complexe hôtelier intégré, MM. Roger Dubois et Michel Equilbec, de rencontrer le maire Serge Ménard et les membres du conseil de ville de Drummondville sera exaucé.

Le maire Ménard a incidemment annoncé que le conseil s'associera en compagnie des deux promoteurs le 9 juillet prochain, "s'ils sont disponibles," a-t-il pris soin d'ajouter. Invité à dire pourquoi il a tardé à rendre réponse à la demande de MM. Dubois et Equilbec, le premier magistrat a rétorqué qu'il venait juste de prendre connaissance de la lettre qui lui a été adressée en date du 27 juin, "la première demande officielle," a-t-il précisé, et qu'il était intéressé à en savoir davantage sur le projet que désirent promouvoir les deux hommes d'affaires.

"Nous sommes prêts à étudier leur dossier, mais il nous était préférable d'attendre le résultat de l'é-

tude de rentabilité que nous avons commandée concernant le palais des rassemblements. Nous devrions obtenir ce résultat en fin de semaine prochaine," de dire le premier magistrat.



Serge Ménard

En bref...

Centre du Québec

• Congrès des Chevaliers de Colomb

DRUMMONDVILLE (RJ) — Le plaisir d'être Chevalier de Colomb et l'accent sur la famille.

Tels sont les thèmes qui meublent l'orientation prochaine qui sera communiquée à quelque 125 responsables de programmes provinciaux et directeurs régionaux qui seront réunis en fin de semaine à Drummondville à l'occasion du congrès des députés de district des Chevaliers de Colomb.

Plusieurs activités marqueront le

week-end qui sera présidé par M. Jean Migneault, député d'état et directeur suprême de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Ateliers, messe à l'église Immaculée-Conception, réception civique à l'hôtel de ville, brunch et banquet sont notamment à l'horaire préparé pour ces visiteurs.

M. Migneault a souligné que les 356 conseils de Chevaliers de Colomb qui existent au Québec regroupent 112.000 membres en règle.

• Subventions fédérales

Le député de Drummond, Président du Conseil privé et leader parlementaire aux Communes, Me Yvon Pinard, vient d'annoncer que le gouvernement canadien accordera une subvention de 18.300 \$ à l'entreprise Sécuristat International Ltée de Drummondville dans le cadre du programme de développement industriel et régional du ministère de l'Expansion industrielle régionale. Sécuristat se spécialise dans la fabrication d'embranchages et de con-

vertisseurs pour petits véhicules motorisés et est le seul manufacturier canadien dans ce domaine.

Par ailleurs, Me Pinard a aussi annoncé qu'une somme de 3.000 \$ sera accordée pour l'organisation d'un colloque des groupes communautaires qui se tiendra à Drummondville. On s'attend à ce qu'une centaine de groupes volontaires du milieu soient représentées à ce colloque.

• 5,000 \$ au Regroupement ethnique

Dans le cadre du programme de soutien à l'accueil et à l'adaptation des immigrants, le gouvernement du Québec accordera une subvention de 5.000 \$ au Regroupement ethnique Drummond Inc. a fait savoir le Président du Conseil du trésor et député de Drummond à l'Assemblée Nationale, Me Michel

Clair. En annonçant la nouvelle, Me Clair a souligné l'importance d'un tel organisme qui a pour objectif principal de donner le support moral et humain nécessaire aux immigrants qui arrivent à Drummondville après avoir connu, pour la plupart, des moments très difficiles.

• Pour le palais des rassemblements

Le conseil d'administration du bureau du tourisme et des congrès de Drummondville désire faire part à la population qu'il est favorable à la décision qui a été prise pour le choix du site "Parc Philippe Bernier" pour la construction du palais

des rassemblements. Selon le président, M. Raymond Mélançon, ce site situé à un point stratégique de la ville permettra de développer davantage le centre-ville et attirera les visiteurs à l'intérieur des murs de Drummondville.

• A la recherche de bénévoles

L'organisation du troisième festival mondial de folklore de Drummondville est présentée à la recherche d'une centaine de bénévoles pour la tenue des défilés de jour et de nuit prévus les 8 et 12 juillet prochains. Ces bénévoles auront la

charge d'assurer le contrôle de la vente des places dans les estrades payantes qui seront situées le long du parcours. Les personnes intéressées doivent contacter Geneviève Cartier au bureau du festival.

• La Turquie absente

Le président du troisième Festival mondial de folklore de Drummondville, M. Michel Lapierre, a dernièrement communiqué que la Turquie sera absente des festivités.

Ce pays, qui devait être représenté par la troupe Tu-Bil (Ankara) a dû se désister à cause des frais de transport aérien trop élevés.

Bois-Francs

• 10e Bal des moissons

VICTORIAVILLE — La Société d'agriculture d'Arthabaska agrira, cette année, comme hôtesse de la dixième édition du Bal des moissons qui regroupe annuellement les

jubilaires, les producteurs et les intervenants du domaine agro-alimentaire. L'événement est prévu en octobre prochain.

• Familles monoparentales

PLESSISVILLE — Le Regroupement des familles monoparentales de Plessisville est officiellement né ces jours derniers avec la formation d'un premier conseil d'administration composé de Mmes

Madeleine Côté, présidente, Ginette Chandonnet et Madeleine Asselin, vice-présidentes, Pierrette Montigny, secrétaire, Lyne Gagnon, trésorière, Constance Carrier et Claudette Simoneau, directrices.

• Entente intermunicipale

LAURIERVILLE — Les municipalités de Laurierville et de Sainte-Julie en sont venues à une entente au sujet des frais d'entretien et

d'administration de l'édifice municipal qui sert de centre communautaire pour les citoyens des deux municipalités.

• Premier Salon de l'automobile

PLESSISVILLE — La ville de Plessisville va s'associer avec des intérêts privés pour la formation d'une société mixte qui aura com-

me mission d'organiser un premier Salon de l'automobile des Bois-Francs à l'aréna municipal les 24, 25 et 26 août prochains.

A la suite de propos jugés diffamatoires par 23 ex-employés

Des poursuites en justice?

DISRAËLI — La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et le syndicat de Shermag étudient présentement la possibilité de poursuivre en justice certaines personnes qui ont avancé des propos diffamatoires contre les officiers du syndicat et contre la CSD.

C'est du moins ce qui se dégage d'un communiqué émis hier par la CSD, communiqué qui se voulait une mise au point concernant certaines allégations énoncées dernièrement par les 23 ex-travailleurs de la Division Marius Ouellet de Disraëli.

Le syndicat des travailleurs de Shermag nie catégoriquement ces allégations et affirme qu'il n'est nullement responsable du non réengagement de ces travailleurs. De plus, le syndicat soutient que cette démarche n'est qu'une stratégie machinée et encouragée par une organisation rivale dont le but malicieux est de détruire la crédibilité d'un syndicat affilié à la CSD et de ses officiers.

Le syndicat n'entend cependant pas se lancer dans une polémique ni entretenir dans les médias un scandale monté de toutes pièces par la CSN, qui utilise la malheur de certains travailleurs à des fins partisans et qui risque de nuire à l'ensemble des travailleurs de Shermag qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

Néanmoins, le syndicat de Shermag explique que ce que ces ex-travailleurs contestent, c'est qu'à l'occasion de l'assemblée spéciale à laquelle ils ont d'ailleurs participé, les membres aient accepté majoritairement les propositions patro-

nales, insatisfaits du résultat de la décision prise par vote secret, ils s'en prennent injustement au syndicat.

"La réalité aussi pénible qu'elle soit n'offrirait aucune autre issue dans l'intérêt de l'ensemble des employés en chômage depuis plus de quatre mois. Là dessus, les propositions de l'employeur étaient claires: ou bien le syndicat acceptait les offres patronales ou bien tout le monde restait sur le pavé", note le communiqué.

Malgré les restrictions contenues dans le protocole de retour au travail et dans la convention collective, l'exécutif du syndicat n'a jamais cessé ces démarches auprès de l'employeur pour accélérer le retour au travail des employés qui n'avaient pas été rappelés suite aux interventions du syndicat, les objectifs de réembauche ont été dépassés, au moment où les plaintes ont été formulées, 116 travailleurs étaient à l'emploi de Shermag.

Quant aux accusations portées par les ex-travailleurs de la division Marius Ouellet, le syndicat en a pris connaissance et entend y répondre devant le tribunal du travail avec la conviction de s'être acquitté avec justice de son mandat de bien représenter les travailleurs.

La Corporation de développement communautaire des Bois-Francs

Une première du genre au Québec

par Jean Roy

VICTORIAVILLE — Soumise lors du sommet économique régional de la région 04 en mai 1983, la proposition de faire de la sous-région des Bois-Francs une zone pilote pour la consolidation et le développement des entreprises communautaires vient de se concrétiser avec la création de la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs.

La mise sur pied de cet organisme, le premier du genre au Québec dont les services s'adressent aux coopératives, entreprises communautaires de services et groupes populaires, a été annoncée officiellement, hier après-midi, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Victoriaville.

"Grâce à l'implication des membres du comité promoteur et après une année de nombreuses démarches, de contacts et de consultations auprès des partenaires, des entreprises communautaires et des instances légales, la Corporation a vécu son assemblée de fondation

lundi soir. Trente et une entreprises communautaires y ont adhéré, adopté le plan des activités de la première année d'opération et élu leur premier conseil d'administration", a indiqué le président Richard Leroux.

Plusieurs partenaires se sont unis pour contribuer au financement du projet expérimental qui s'étalera sur une période de trois ans. Dans un premier temps, le gouvernement québécois, par le biais de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), fournira 65 000 \$ annuel-

lement. Les Caisses populaires de Warwick, d'Arthabaska, de Sainte-Victoire et de Princeville se sont engagées à verser 1 200 \$ chacune pour la même période, la Caisse de Victoriaville, 3 500 \$, et la Fédération des caisses du Centre du Québec, 5 500 \$.

Le Conseil régional de développement de la région 04 et la municipalité régionale de comté de l'Erable fourniront 2 000 \$ par année, et la MRC d'Arthabaska, 3 000 \$. Finalement, l'Université du Québec à Trois-Rivières fournira du temps de recherche via les professeurs et étudiants du département d'économie.

Membre du comité promoteur de la Corporation, Mme Ginette Gagné, en traçant un bref historique, a souligné que ce sont les 12 années d'initiatives et de réalisations des citoyens et citoyennes regroupés à l'intérieur d'entreprises communautaires qui ont permis la création

de cet organisme. "En voulant travailler à l'enracinement et au développement des entreprises communautaires de la région, la Corporation s'inscrit dans une continuité du mouvement communautaire.

Elle a donc des défis à relever à travers ses objectifs, ses activités et son approche."

Invités à prendre la parole, les porte-paroles des partenaires de ce projet ont souligné avec emphase leur foi dans le mouvement communautaire comme facteur de développement social et économique. Pour un, le professeur André Joyal du département d'économie à l'UQTR n'a pas hésité à citer la région des Bois-Francs en exemple pour le travail accompli dans le secteur communautaire. "Victoriaville est un véritable laboratoire social, et ce qui en résulte est très intéressant à analyser."

Etablissement de liens entre les divers agents

VICTORIAVILLE (JR) — Etablir des liens de coopération entre les agents de développement communautaire de la région et favoriser le maintien et l'expansion des entreprises communautaires en opération dans le territoire.

Tels sont les deux objectifs primordiaux qu'entend mettre de l'avant, au cours de sa première année d'opération, la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs.

Dans le plan d'activités 1984-85, l'organisme mentionne que c'est par la mise en place de services directs aux organismes communautaires qu'elle pourra atteindre ces

objectifs. "Parallèlement à l'implantation de ces services, d'autres activités concernant l'organisation et la gestion interne, l'étude sur l'impact socio-économique des entreprises communautaires et le membership, devront être menées. Également, toutes les activités de la Corporation s'inscriront dans la promotion de la justice sociale."

L'équipe permanente de trois personnes, dont l'entrée en poste

est prévue au début de l'automne, travaillera en fonction de quatre secteurs principaux d'activités dont la mise en place d'une infrastructure accueillante, souple, efficace et inventive. Une étude sera également réalisée en collaboration avec l'UQTR pour obtenir un profil précis du secteur communautaire, façonner un instrument de promotion pour en avoir une meilleure connaissance et dégager des voies de développement privilégiées en tenant compte de ses caractéristiques.

En terme de services toujours, la Corporation verra à répondre aux

besoins des organismes communautaires dans des secteurs cruciaux, en plus de travailler à diverses autres tâches reliées au développement communautaire.

Selon le président André Leroux, la Corporation ne doit pas être considérée comme une bouée de sauvetage capable de redresser la situation économique. "Elle constitue une ressource pour la consolidation et le développement des entreprises communautaires et en cela représente une étape dans le mouvement communautaire de la région."

54 mois en prison

ARTHABASKA (JR) — Réjean Croteau, 20 ans de Victoriaville, devra passer les 54 prochains mois derrière les barreaux en rapport avec un vol qualifié commis le 16 mai au Gaz-Bar Lafontaine de Sainte-Victoire et un trafic de stupéfiants.

Après avoir reconnu sa culpabilité avant que ne tienne son enquête préliminaire, le jeune homme a vu le juge René Crochetière de la cour des sessions de la paix lui imposer un total de sept années et six mois de prison. Dans un premier temps, Croteau a écopé d'une peine de trois ans et six mois sur l'accusation de vol qualifié et d'une sentence consecutive d'un an pour voies de fait. Il a aussi écopé d'une troisième sentence d'un an, celle-là concurrente, pour utilisation illégale d'une arme.

Par la suite, le magistrat lui a imposé deux autres sentences d'un an, également concurrentes aux premières, pour s'être livré au trafic de stupéfiants. En rendant sa sentence, le juge Crochetière a tenu compte du fait que l'accusé avait déjà été condamné antérieurement pour un vol par effraction en Alberta, des possibilités de réhabilitation

et de récidive et de son jeune âge. Il a également émis une ordonnance selon laquelle Croteau ne pourra posséder d'arme pendant une période de cinq ans.

Croteau avait été arrêté une première fois le 9 mars en possession de 15 grammes de haschich et accusé de trafic de stupéfiants. Remis en liberté, il avait comparu en cour le 13 mai, trois jours avant de commettre un vol qualifié au Gaz-Bar Lafontaine, au cours duquel le propriétaire de cet établissement avait subi de sérieuses blessures à la tête après avoir été frappé à coups de bouteilles. L'individu s'était présenté à cet endroit armé d'une carabine à plomb et la tête recouverte d'une cagoule.

Erratum

ACTON VALE — Dans l'édition d'hier, l'article intitulé "une candidate de St-Vallier dénonce l'attitude du comité de recommandation" prêtait certains propos à M. Marcel Chagnon. Après vérification, M. Yvan Deaudelin en était l'auteur véritable. Nos excuses à M. Chagnon.

REPARATIONS

de "LIFTS" différents modèles ou grosseurs

Nous nous occupons aussi du transport

Garage DOSTIE Inc.

4389, Martin — ROCK FOREST — (819) 569-5455

40 nouveaux logements pour retraités à Magog

MAGOG (GP) - Quarante nouveaux logements à prix modiques à l'intention des personnes retraitées ont été inaugurés à Magog en présence de nombreuses personnalités.

Ceci porte à 103 le nombre de ces logements qui sont regroupés dans un site boisé, en face de la polyvalente La Ruche. "Vous avez bien fait d'éviter de construire des ghettos pour personnes âgées", remarquait d'ailleurs le député de

St-François à l'Assemblée nationale, M. Réal Rancourt qui représentait le ministre de l'Habitation. M. Rancourt devait par la suite inviter les personnes âgées à conseiller les jeunes de leur expérience: "De nos jours, ce sont les jeunes qui

ont besoin d'aide!" a-t-il précisé.

La construction de ces 40 logements, répartis en deux immeubles, s'est faite au coût de 1,233,000\$ en vertu d'une entente fédérale provinciale. C'est ainsi que le gouvernement canadien assure un prêt couvrant la totalité des coûts de construction, et contribue pendant 35 ans ou ra-

battement des taux d'intérêt jusqu'à 2%. La Société d'habitation du Québec reste propriétaire des logements, et c'est l'Office municipal d'habitation de Magog qui les administre. Cet organisme a d'ailleurs profité de la cérémonie pour honorer deux de ses membres fondateurs, MM. Louis Faucher et Rosaire Gagnon.

Loisir,
Chasse
et Pêche

LE PIÉGEAGE DES ANIMAUX À FOURRURE dans les zecs et réserves fauniques

NOUVEAU



TIRAGE AU SORT:
LE 13 AOÛT 1984
PENSEZ-Y!

INSCRIVEZ-VOUS
ENTRE
LE 2 JUILLET ET LE
13 JUILLET 1984!

NOUVEAU

La nouvelle politique sur le piégeage vise à rendre plus accessible cette activité aux citoyens et citoyennes du Québec. Dans cette optique, plus de 100 terrains de piégeage et plus de 600 unités de piégeage sont offerts par tirage au sort.

Les formulaires d'inscription sont disponibles dans les bureaux du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Celles-ci contiennent tous les détails relatifs au tirage au sort. Elles devront être postées avant le 14 juillet 1984 et retournées au Service des réservations et renseignements du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec l'un ou l'autre des bureaux régionaux suivants:

SAISON 84

Bas Saint-Laurent-Gaspésie

92, 2e rue Ouest, Rimouski,
G5L 8B3 (418) 722-3830

Saguenay-Lac Saint-Jean

3950, boul. Harvey, Jonquière,
G7X 8L6 (418) 542-4781

Québec

9530, rue de la Faune,
Charlebourg,
G1C 5H9 (418) 622-0296

Trois-Rivières

100, rue Laviolette, Trois-Rivières,
G9A 5S9 (819) 373-4444

Estrie

85, rue Holmes, Sherbrooke,
J1E 1S1 (819) 560-1997

Montréal

6255, 13e avenue, Rosemont,
H1X 3E6 (514) 374-5840

Outaouais

13, rue Buteau, Hull,
J8Z 1V4 (819) 771-4840

Abitibi-Témiscamingue

180, boul. Rideau, Noranda,
J9X 1N9 (819) 762-8103

Côte Nord

915, boul. Laure, Sept-Îles,
G4R 1Y8 (418) 968-1401

Nouveau Québec

9530, rue de la Faune,
Charlebourg,
G1G 5H9 (418) 622-3800

Québec



comme un ami
fidèle
VOTRE JOURNAL

la tribune

ATTENDRA

VOTRE RETOUR
DE

VACANCES...

Ce service est offert sans frais supplémentaires à l'ensemble de notre clientèle. La seule condition d'admissibilité est évidemment de conserver votre abonnement lors de votre absence et payer le journal à l'avance pour une période équivalente à la durée de vos vacances à votre camelot. Durant votre absence celui-ci conservera vos exemplaires de La Tribune et vous les remettra à votre retour.

Si ce service vous intéresse, parlez-en à votre camelot ou communiquez avec le bureau de La Tribune situé le plus près de chez-vous.

Acton Vale 546-2136
Asbestos 879-7659
Black Lake 423-5215
Bromptonville 846-4027
Coaticook 849-3742
Coleraine 423-5215
Cookshire 875-3136
Danville 839-2445
Disraeli 449-2773
Drummondville 478-1328
East Angus 832-2642
Lambton 486-7160
Lac Mégantic 583-2605

La Guadeloupe 459-3523
Plessisville 362-2065
Princeville 364-5628
Richmond 826-2538
Scotstown 657-4697
Thetford Mines 338-3848
Valcourt 532-2518
Victoriaville 758-8777
Warwick 358-2985
Waterville 837-2442
Weedon 877-2088
Windsor 845-2368
Sherbrooke 566-6353

Avis à tous les propriétaires d'immeubles à logements multiples

Hydro-Sherbrooke vous invite à profiter dès maintenant de son programme "RÉDUCTION DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES". Ce programme, suite à une entente avec Hydro-Québec, vous propose le chauffage bi-énergie.

L'utilisation de l'électricité comme principale source d'énergie est nettement avantageuse. Rappelez-vous simplement que:

- l'électricité est une source **SÛRE**
- l'électricité est une source **CONTRÔLABLE**
- l'électricité est une source **EFFICACE**

Comparaison des coûts de chauffage annuels
Mazout vs Bi-énergie
pour un immeuble de 8 logements

TYPE D'ÉNERGIE	CHAUFFAGE MAZOUT	CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE
Mazout	2 320 \$	422 \$
Electricité	—	1 378 \$
Facture totale	2 320 \$	1 800 \$
		Économie 22%

Si la bi-énergie vous intéresse

Demandez votre analyse énergétique
Contactez Hydro-Sherbrooke qui vous enverra un technicien. Celui-ci évaluera le coût des travaux, les économies que vous pouvez réaliser et le délai de récupération de votre investissement.

Pour prendre rendez-vous avec un des techniciens, composez le **565-2977** ou le **565-3000**.

Utilisez les subventions offertes

- par Hydro-Québec
La subvention maximale varie entre 1 250 \$ et 3 850 \$ par immeuble selon le nombre de logements chauffés à la bi-énergie.
- par le PCRP (programme canadien de remplacement du pétrole)
La subvention accordée dans le cadre du PCRP peut varier entre 1 000 \$ et 3 500 \$ pour un immeuble de 2 à 20 logements.

Profitez du tarif bi-énergie

Les immeubles d'habitation possédant un système de chauffage bi-énergie peuvent, à certaines conditions, profiter d'un tarif spécial qui est de 25% inférieur au tarif actuel de l'électricité.

Pour plus de renseignements, contactez l'Hydro-Sherbrooke.



Ville de
Sherbrooke

Hydro-
Sherbrooke

1800, rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 1B6

565-2799
565-3000

Sherbrooke
plus qu'une ville

Le chauffage bi-énergie, c'est quoi?

Le chauffage bi-énergie consiste à utiliser l'électricité comme principale source d'énergie en alternance avec une source d'appoint telle le mazout.

La SAQ devra mettre son projet en veilleuse

MONTREAL (PC) — La Société des alcools du Québec (SAQ) devra mettre en veilleuse son projet de transformer ses succursales en coopératives.

Le juge Guy Lebrun, de la cour supérieure, a en effet accueilli favorablement la requête en injonction interlocutoire déposée le 20 juin dernier par le Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ et trois de ses membres travaillant à la succursale de la rue Cartier, à Québec.

Dans son jugement, rendu jeudi, le juge Lebrun en arrive à la conclusion que le projet de création de coopératives va à l'encontre de la convention collective des salariés de la SAQ et du Code du travail. "Il est évident, écrit-il, que les syndiqués

quant en particulier à sa succursale de la rue Cartier à Québec où travaillent les trois demandeurs, va à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la convention collective et du Code du Travail.

Tout en rappelant que le syndicat est et demeure toujours le seul interlocuteur valable, le juge Lebrun note que la formule coopérative aura pour effet de remettre en cause l'appartenance d'un nombre considérable de membres en plus de créer des bouleversements majeurs dans les conditions de travail de nombreux autres syndiqués.

Cette attitude de la société défenderesse, affirme-t-il, va à l'encontre de toute l'éco-

nomie de nos lois régissant les relations entre employeurs et employés de même que la convention collective actuellement en vigueur entre les parties.

L'injonction, qui demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un jugement final soit rendu dans ce dossier, ordonne à la SAQ de surseoir à son projet d'implantation d'une coopérative à la succursale de la rue Cartier ou à tous projets similaires et de cesser toute manœuvre qui aurait pour but ou effet de nier la reconnaissance que détiend le syndicat comme seul et unique représentant de l'ensemble des salariés.

Commentant ce jugement hier, le prési-

dent du Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ, M. Ronald Asselin, a affirmé qu'il venait confirmer l'analyse du syndicat, qui prétend que le projet gouvernemental ne vise qu'un objectif, le démantèlement d'un "syndicat qui se tient debout".

"Cette décision est une victoire pour notre syndicat, mais aussi pour le mouvement syndical en général. Ce n'est pas tous les jours qu'un syndicat se voit accorder une injonction contre son employeur", a déclaré M. Asselin.

REVÊTEMENT DU BRICOLEUR R.T. ENR.

2540, rue Roy, Sherbrooke, 567-0945

A VENDRE:

- ENVIRON 600 VITRINES "THERMOS".
- FENÊTRES COULISSANTES (SLIDER) ET A GUILLOTINE AVEC CADRE DE MÉTAL
- CONTRE-FENÊTRES, PORTES D'ALUMINIUM 2" épaisseur
- SURPLUS DE PRISES D'AIR ET DE GOUTTIÈRES D'ALUMINIUM PREPEINT!

Réouverture des décrets René Lévesque répond à l'appel du président de la CEQ

par Rollande Parent

MONTREAL (PC) — Le premier ministre René Lévesque a répondu à l'appel lancé au début de la semaine par le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Yvon Charbonneau, au sujet de la réouverture des décrets dès 1985. Une rencontre est même envisagée pour la semaine prochaine.

60¢ pour composer le 411

MONTREAL (PC) — Dès demain, il en coûtera \$0.60 cents à chaque fois que l'on composera le 411 pour rejoindre l'assistance annuelle.

Jusqu'à maintenant, Bell Canada tolérât trois appels par mois ayant d'imposer des frais.

Les téléphonistes affectées au 411 reçoivent plus de 140.000 appels par jour au Québec.

Un porte-parole de Bell Canada, Pierre Marion, a indiqué hier qu'une enquête maison avait révélé que 80 pour cent de ces appels sont faits par 20 pour cent des usagers.

"C'est avec un objectif d'équité que nous avons décidé de demander des frais pour les appels injustifiés, a-t-il affirmé. Pourquoi les abonnés qui consultent leur annuaire paieraient-ils pour ceux qui ne le consultent pas?"

Bell Canada estime

Lors de l'ouverture du 29ème congrès de la centrale, lundi dernier, le leader syndical avait indiqué qu'il envisageait avec quelques autres organisations "une réouverture globale des décrets à compter de 1985 avec la perspective d'en arriver à un accord de plus longue durée".

Et voilà qu'à quelques minutes de l'issue du congrès, hier, le leader syndical recevait une communication téléphonique en provenance du bureau du premier ministre.

"Nous sommes en train de fixer les modalités d'une rencontre ou d'un moyen de communiquer avec le premier ministre la semaine prochaine pour lui soumettre directement nos intentions", a-t-il confié.

M. Charbonneau n'a cependant pas précisé si le "nous" incluait ou non la CSN et la FTQ.

Il a simplement ajouté "nous avons fait le nécessaire auprès du premier ministre pour lui faire savoir notre orientation quant à la réouverture des décrets".

Le président de la CEQ a été muet au sujet de cette rencontre prochaine avec le premier ministre lors de la courte allocution qu'il a adressée aux congressistes à la fin des travaux.

Il s'est contenté d'inviter ses troupes à se

préparer à regarder de plus près, en septembre, "le régime juridique des négociations pour nous débarrasser de ces carcans que sont les décrets dans nos secteurs".

Il a dit espérer que ces cinq jours de travaux de réflexion ont "fait tourner la page de la morosité et de la dépression".

En conférence de presse, M. Charbonneau a redit le désintéressement de la CEQ pour les consultations menées par le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair, du 2 mai au 22 juin. Il a déjà expliqué que la CEQ avait refusé de se prêter à cet exercice parce que cette démarche remettait en cause la négociation des régimes salariaux.

Au sujet de l'enquête rendue publique au cours du congrès et qui révélait notamment que "le fossé s'élargit entre la base et les dirigeants", le leader syndical a admis que cela lui avait donné "un coup de fouet". Il a assuré que les responsables syndicaux mettront en place les moyens nécessaires pour faciliter et encourager la participation du plus grand nombre à l'action syndicale.

Les congressistes se sont séparés en se souhaitant de bonnes vacances, de deux mois. Pour sa part M. Charbonneau passera son été dans un chalet situé au nord de Montréal et participera à un congrès à l'extérieur du pays.

Requête rejetée

TROIS-RIVIERES

(PC) — Le juge Jacques Lacoursière, de la cour supérieure du district de Trois-Rivières, vient de rejeter une requête présentée par la ville de Louiseville en révision d'une décision de la Commission municipale du Québec, qui avait cassé toutes les résolutions destituant Ghislain Lessard de ses postes de directeur général, assistant-greffier et gérant de la ville de Louiseville.

Le 26 mars dernier, la Commission municipale du Québec avait

accueilli un appel formulé par M. Ghislain Lessard et avait cassé et annulé toutes les résolutions le destituant de ces fonctions.

Par la voix de Me Marcel Chartier la ville de Louiseville avait allégué que la Commission avait agi irrégulièrement, sans droit, ni juridiction. La requête soutenait que la Commission ne pouvait intervenir qu'au cas de destitution ou de diminution de traitement et non en cas d'abolition de poste.

Le SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420

09620

A tous mes clients de la Bijouterie Le-duc-Turcotte Inc., je désire les informer qu'ils pourront désormais bénéficier des mêmes services en se rendant au



Fernand Turcotte

1, WELLINGTON NORD SHERBROOKE

BIJOUTERIE

Fernand Turcotte JOAILLIER

564-2335

103560

Sac isolant Shell

Les boissons et les casse-croûte restent frais dans ce sac isolant. Servez-vous-en à la plage, au chalet, en camping ou en voyage.

Seulement 4.99\$

avec le plein, minimum 25 litres, chez votre détaillant Shell participant.

Shell

Hotpoint

PROMOTION SPÉCIALE DE JUIN

On est sûr de nos prix!

Hotpoint

LAVEUSE / SECHEUSE SPÉCIAL PRIX A PARTIR DE **\$799**

3 magasins pour mieux vous servir.

LEBEL

appareils ménagers

PRIX DÉFI

SHERBROOKE: 563-1730
600, King est.
2106, King ouest, 564-1730
COATCOOK: 849-2754
155, Child, Coatcook.

Coup d'envoi du Festival de jazz de Montréal

MONTREAL (PC) — Sous le soleil, et par un temps qui s'est quelque peu couvert en fin de journée, le cinquième Festival international de jazz de Montréal a reçu son coup d'envoi vendredi.

Le jazz "mur à mur" a commencé pour durer jusqu'au 8 juillet, débattant ses rythmes et ses flons-flons dans les salles grandes et petites, dans les bars, aux terrasses et dans la rue, entraînant dans son mouvement une foule de pieds, de hanches, de corps et de têtes réceptifs.

A midi au carré Saint-Louis, un groupe Dixieland montréalais s'est exécuté devant un public de dilettantes et de passants. A l'heure du souper, les scènes en plein air se sont animées avec les "bands" de Carlos Lopez, Denny Christianson, Bougainvillea et le blues de Bob Harrison.

En soirée, sur les scènes de la rue St-Denis, les musiciens ont retiré les feuilles de plastique sur leurs instruments et caisses de son et ont servi leur musique au public impatient. Pendant ce temps, au St-Denis (2.300 places), le batteur Bud-

dy Rich et ses musiciens affichaient complet.

En tout, 800 musiciens, des grands noms aux avant-gardistes en passant par la salsa et le reggae, doivent participer au FIJM devant un public (entrées payantes et concerts gratuits) qui, espèrent les organisateurs, se chiffrera par 250.000 personnes.

Vendredi, on avait déjà vendu 55.000 billets, soit autant que durant tout le festival de 1983. D'après les responsables, autant l'effervescence ambiante et l'esprit de réjouissance que la musique attirent le public.

"La Saint-Jean-Baptiste a été très, très tranquille cette année et levéritable plaisir, pour toute la famille, ce sera au festival de jazz", a affirmé le responsable André Ménard.

La rue Saint-Denis est fermée aux véhicules moteurs sur une plus longue section, de Sherbrooke à Sainte-Catherine. Des artères importantes comme Ontario et Maisonneuve sont également fermées une partie de la journée, pour accommoder les mélomanes à pied.

Les cas de stérilité masculine ne cessent d'augmenter

par Rollande Parent

MONTREAL (PC) — Depuis les années 40, les cas d'infertilité masculine ne cessent d'augmenter et la qualité du sperme de diminuer, affirme un endocrinologue de l'hôpital Maisonneuve, de Montréal.

Sans pouvoir expliquer le phénomène, le Dr Gilles Bleau, indique que le nombre de spermatozoïdes et leur mobilité ont un effet sur la fertilité.

En plus d'avoir des effets importants sur l'apparence mâle ou femelle de l'être humain, les hormones mâles (androgènes) en quantité insuffisante sont souvent la cause d'infertilité masculine.

Certains hommes apprennent cette insuffisance hormonale au moment où ils tentent en vain de procréer et vont consulter leur médecin.

Les adolescents pauvres en androgènes se retrouvent avec des testicules non fonctionnelles ou un manque de caractères sexuels secondaires.

Ces problèmes se remarquent par une voix qui n'ont pas ou des testicules qui ne se développent pas.

L'excès d'androgènes chez l'homme n'est par ailleurs pas fréquent. Toutefois les quantités d'hormones mâles varient beaucoup d'un homme à un autre.

Chez les femmes, par contre, les excès d'androgènes se rencontrent. Ils modifient l'apparence, la masculinise, entraînent un développement de la musculature, une pilosité excessive, un timbre de voix

grave, de l'acné, une absence de menstruations ou encore des cycles menstruels longs et irréguliers.

Il arrive que des petites filles aient des seins développés à 5 ou 6 ans et des garçons aient, dès l'âge de 8 ans, des testicules d'un jeune homme de 17 ans. Ce dernier phénomène s'accompagne parfois d'un arrêt de la croissance osseuse. L'enfant arrête de grandir.

Le cancer de la prostate est parfois une manifestation d'un dérèglement de l'hormone mâles. La castration chimique et le traitement par hormones féminines (oestrogènes) n'ont réussi à guérir personne. On ne fait que retarder l'inévitable castration.

Le Dr Gilles Bleau de l'Hôpital Maisonneuve de Montréal mène des recherches en collaboration avec le Dr Alcide Chapdelaine sur le cancer de la prostate et autres aspects des hormones mâles. Le Centre hospitalier de l'Université Laval et de l'Université de Sherbrooke font également des recherches sur le sujet.

Des chercheurs du monde entier réunis à Montréal discutent de ces problèmes depuis hier, jusqu'à dimanche. Ils déménageront ensuite leurs assises à Québec pour participer jusqu'au 7 juillet à 7ème congrès international d'endocrinologie.

Steinberg songe au "fast food" pour reconquérir sa part de marché

MONTREAL (PC) — La compagnie Steinberg étudie la possibilité de mettre en vente du fast food dans ses magasins dans le but de reconquérir la part du marché qu'elle a perdue au Québec.

Son président Irving Ludmer, entré en fonction en avril dernier dans le cadre de la quatrième réorganisation administrative importante effectuée par l'entreprise en 18 mois, a indiqué vendredi que la compagnie détient actuellement 16,5 pour cent du marché québécois. Steinberg, qui a déjà été la plus importante chaîne de supermarchés au Québec, occupe aujourd'hui le troisième rang dans l'industrie de l'alimentation au détail.

La compagnie étudie également la possibilité d'installer dans ses

magasins des appareils permettant de procéder à des transferts de fonds bancaires, ce qui éliminerait les transactions en argent comptant.

Au troisième trimestre du présent exercice financier, la compagnie a réalisé des profits de 249.000 \$ alors qu'elle avait essuyé des pertes de 2,1 millions \$ pendant la même période, l'année précédente.

Et le quatrième trimestre devrait être meilleur, a indiqué M. Ludmer.

La bière et le vin représentent de 1,5 à deux pour cent des ventes totales réalisées par la compagnie dans les 94 magasins qui sont autorisés à en vendre depuis janvier dernier.

Coop de consommateurs condamnée à 5,000 \$ d'amende pour avoir gonflé le poids de la viande

MONTREAL (PC) — La Coopérative de consommateurs de Montréal vient d'être condamnée à 5.000 \$ d'amende pour avoir gonflé le poids normalement affiché sur les emballages de bifteck et de cuisses de poulet mis en vente à son établissement du boulevard Roland-Therrien, à Longueuil.

C'est la deuxième fois que la COOPRIX est surprise à tromper ses clients en majorant le poids de ses aliments. Les plus

récentes infractions ont été commises en septembre.

Plaidoyer de culpabilité

Le juge Létourneau, de la cour des sessions de la paix, a rendu sentence après que l'entreprise eut plaidé coupable aux dix accusations qui avaient été portées contre elles, en vertu de la loi de l'étiquetage et de l'emballage.

Défilé de 80 grands voiliers

QUEBEC (PC) — Près de 80 voiliers défilent aujourd'hui sur le fleuve Saint-Laurent en face de Québec.

Il s'agira d'un spectacle unique qui devrait attirer plusieurs centaines de milliers de spectateurs le long des rives.

Les navires se seront préalablement rendus de nuit jusqu'à Neuville, à 30 km à l'ouest de Québec, d'où ils formeront le défilé.

A la queue leu leu, les navires passeront ensuite sous les deux ponts de Québec, puis devant le cap Diamant avant de se disperser près de l'île d'Orléans.

Le défilé sera ouvert par le grand voilier canadien Bluenose II, long de 56 mètres.

Chacun des huit voiliers géants sera séparé par une dizaine de voiliers plus petits.

C'est le voilier polonais Dar

Mlodziezy, long de 94 mètres, qui fera la marche.

Le plus gros voilier, le soviétique Kruzenshtern (114 mètres de long), ne se joindra au défilé qu'au pont de Québec. Le pont constitue un obstacle que le voilier, équipé de quatre mâts très hauts, ne se risquera pas de franchir.

Le président du comité organisateur de la fête, Me Richard Drouin, a expliqué que tous les capitaines des voiliers lui avaient donné l'assurance qu'ils navigueraient toutes voiles dehors, même si les vents étaient contraires.

On prévoit pour aujourd'hui samedi des vents d'une vitesse de 15 km en provenance de l'ouest, ce qui est considéré comme idéal.

Me Drouin a expliqué que les voiliers vogueraient à une vitesse de six noeuds.

"Si le vent augmentait subitement, les voiliers augmenteraient leur vitesse plutôt que de réduire les voiles afin d'assurer un meilleur spectacle", a dit M. Drouin.

C'est le navire DesGroseillers de la garde côtière qui fera le défilé.

Les propriétaires de petits navires de plaisance ont été avertis par la garde côtière de demeurer à distance du défilé.

La garde côtière assurera un périmètre de sécurité de 70 mètres le long du défilé en écartant les embarcations de plaisance qui voudraient s'approcher.

Rassemblement

Le rassemblement des voiliers

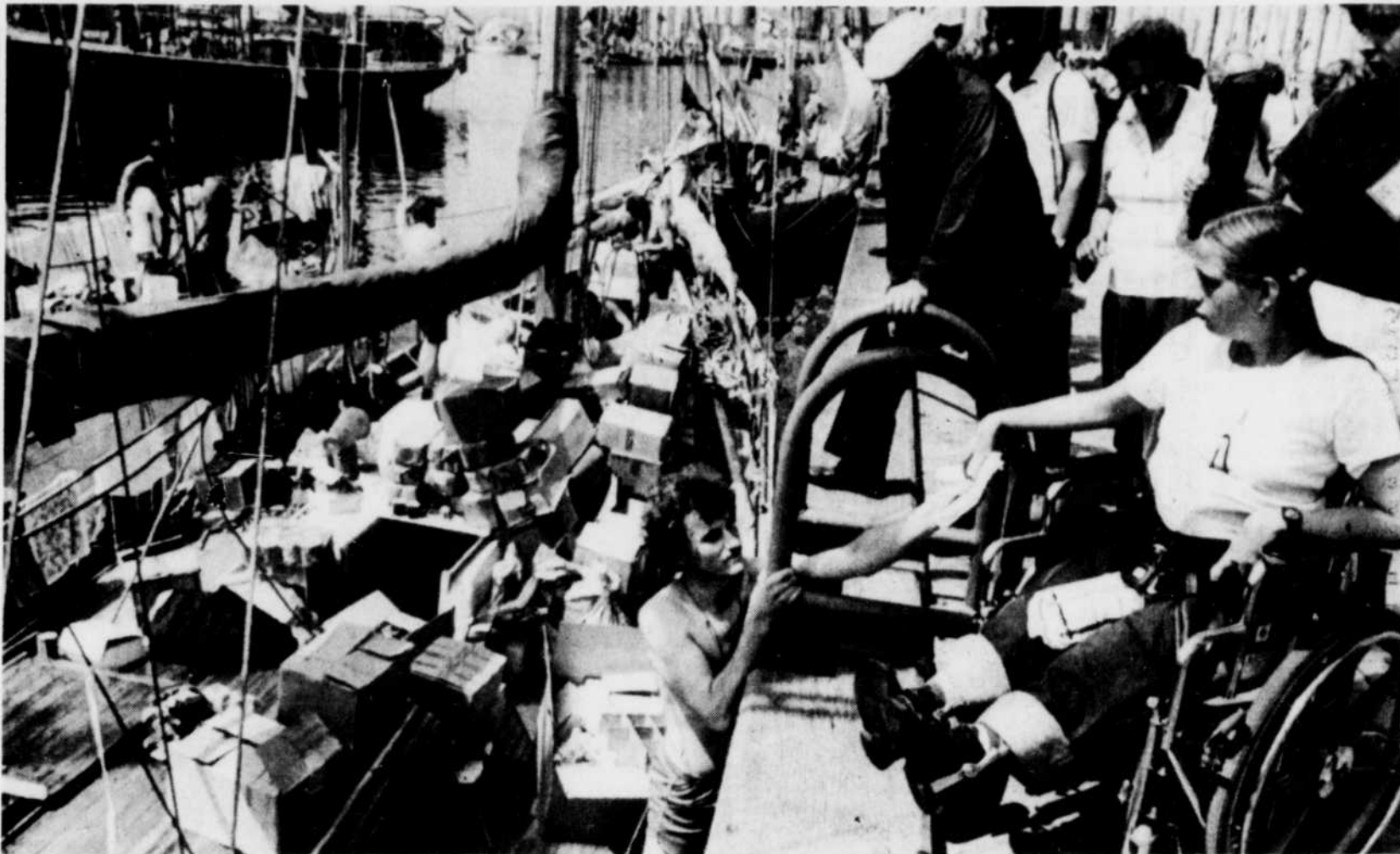
en vue du défilé a commencé dès la nuit dernière, afin de permettre aux navires qui sont amarrés au bassin Louise, dans le port de Québec, de traverser l'écluse à la faveur de la marée haute.

Le premier navire du défilé, le Bluenose II, se présentera au pont de Québec vers 11h. On prévoit qu'il passera en face du château Frontenac vers midi.

Le défilé devrait être terminé vers 16h si tout se déroule comme prévu.

Quelques voiliers demeureront à Québec pour le reste de l'été mais ce sera déjà le moment de l'adieu pour quelques uns d'entre eux.

Le soviétique Kruzenshtern remontera toutefois le Saguenay jusqu'à La Baie avant de quitter définitivement le territoire québécois. Quant au Dar Mlodziezy, il quittera Québec le 5 juillet.



Esther Gros-Louis, à droite, reçoit un autographe d'un marin du Jan Z Kolna, dans le port de Québec. Le voilier terminait les derniers préparatifs en vue de se joindre au défilé de quelque 80 navires d'aujourd'hui.

Un grand rôle dans l'histoire de Québec

par Rudy Le Cours

QUEBEC (PC) — S'il ne se passe pas une journée ces temps-ci sans qu'on entende parler du retour des grands voiliers, c'est que ces merveilleuses flottantes mouillaient jadis en grand nombre dans le port de la vieille capitale.

Aujourd'hui, Québec 84 clairoirne fièrement que 80 bâtiments sont de la grande parade. Dans la seule année de 1854, plus de 1.400 navires sont entrés dans le port.

Ils arrivent gorgés de main-d'œuvre et repartent chargés de bois à destination de l'Angleterre qui en a grand besoin pour grossir sa marine marchande.

Au milieu du 19e siècle, Québec devient le port de transit de la flotte britannique, la jonction entre l'ancien et le nouveau monde. L'importance du port rivalise avec celui de New York, Sydney et Hong Kong.

La population croît très rapidement: durant l'été de 1851 par exemple, elle passe de 42.052 à 100.881 habitants. Plusieurs viennent seulement travailler durant les sept mois de l'année où les chantiers s'activent.

Mais beaucoup demeurent. En 1854, 53.183 personnes immigrèrent. La moitié sont des Irlandais.

Québec est alors la ville la plus florissante de la colonie.

Le bois

Ce ne sont pas les épicés, le thé ou l'opium qui constitue le centre des activités commerciales mais le bois.

L'Outaouais, la Saint-Maurice, la Richelieu et le Saint-Laurent sont les avenues naturelles où, dans de grandes cages de bois, les grumes sont conduites à Québec où elles sont équarries avant l'exportation.

Pourtant, la navigation sur le fleuve demeure périlleuse: 689 embarcations sombrèrent de 1868 à 1881.

L'industrie forestière connaît une telle ampleur qu'on compte pas

moins de 25.000 bûcherons dans la région de l'Outaouais en 1860.

Les essences les plus recherchées sont le chêne blanc dont la robustesse en fait d'excellentes poutres et le pin jaune pour tout le travail de finition.

D'autres bois trouvent facilement preneur: le chêne rouge pour les tonneaux, le pin rouge pour les mâtures, l'orme blanc pour les coques, le frêne pour les avirons et les manches d'outils, l'épinette rouge pour les réservoirs et le cèdre blanc pour la charpente.

Jusqu'en 1840, le bois représente de 70 à 80 p.c. des exportations totales destinées presque exclusivement à l'Angleterre.

Le trafic portuaire devient tel à la moitié du siècle que certains navires doivent rester ancrés au milieu du fleuve jusqu'à qu'il y ait un endroit disponible aux quais.

Bien vite, on ne se contente plus d'exporter le bois, on se met à bâtir ses navires. La rivière Saint-Charles et les nombreuses anses autour de Québec voient les chantiers se multiplier.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes

Voir autres annonces en page A11

CHEF D'UNITÉ SERVICE A L'ENFANCE

Concours no 47

NATURE DE LA FONCTION:

Sous l'autorité du directeur de filiale, gérer les activités relatives à l'implantation ou à la réalisation des programmes à l'enfance dans le but d'assurer la distribution des services sociaux dans son unité.

ATTRIBUTIONS MAJEURES:

- Assurer la réalisation des programmes ou des éléments de programmes dans son unité.
- Assurer au personnel de son unité l'encadrement administratif et professionnel.
- Contrôler les activités de son unité.
- Diriger l'entraînement des stagiaires.
- Participer à l'évaluation des besoins de la population et des programmes en cours; soumettre ses recommandations à qui de droit.
- Participer à l'élaboration des normes et standards de pratique professionnelle; surveiller leur application.

CONDITIONS D'ADMISSION:

Détenir un diplôme d'études universitaires terminal en service social ou autre discipline pertinente et posséder une expérience de deux (2) ans dans le domaine des services sociaux cliniques dont un (1) an en gestion.

LIEU DE TRAVAIL:

Baie-Comeau, 77 rue Mance.

TRAITEMENT:

Selon le plan de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales, classe 14.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 juillet à l'adresse suivante:

Jury de sélection,
Centre de services sociaux de la Côte-Nord,
77, Mance
BAIE-COMEAU, Qc
G4Z 1N1
Tél.: (418) 296-2616

46713

PROGRAMMEURS et ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Entreprise de la région recherche 2 programmeurs et 2 analystes-programmeurs avec expérience.

Salaires et conditions à discuter.

Faire parvenir votre curriculum vitae à

Casier 58, La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

106735

PROFESSEURS

Une école de musique établie depuis quelques années recherche des professeurs d'instruments.

FONCTION: enseignement d'un instrument de musique en cours privé, semi-privé ou en groupe.

QUALIFICATIONS: les personnes recherchées devront posséder un baccalauréat en musique ou une expérience jugée équivalente.

DEBUT DE L'EMPLOI: 3 septembre 1984

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 14 juillet 1984.

Casier 54, La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8

106722

REPRÉSENTANT

Bilingue avec expérience en matériaux de construction soit comme représentant ou dans commerce au détail.

Territoire de l'Estrie.
Auto nécessaire.
Revenu intéressant sur base de salaire et commissions.

Bonnes conditions de travail.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Casier 63,
La Tribune (1982) Inc.,
1950, rue Roy
Sherbrooke, Québec J1K 2X8

46729

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201

Voir
autres
annonces
en page
A10

VICE-PRÉSIDENT Vente et Marketing

Une compagnie de moyenne envergure recherche un spécialiste de la vente et du marketing d'équipements mécaniques destinés à l'industrie lourde et de transformation.

Cette personne contrôlera les performances des équipes de vente et assurera leur orientation stratégique. Il sera responsable de la recherche de nouveaux produits et de leur introduction sur les marchés.

Le candidat idéal est ingénieur en mécanique et a une expérience de vente de plus de cinq (5) ans. Il a transigé avec des représentants des industries minières, papetières et de transformation.

La position intéressera des candidats dont le salaire est d'environ 45,000\$ par année. Une gamme complète d'avantages sociaux est aussi offerte.

Si vous êtes intéressé à relever ce défi, veuillez transmettre votre curriculum vitae avant le 20 juillet 1984 en prenant soin d'indiquer le numéro de référence VPM-30-06 sur l'enveloppe adressée à:

revista inc.

Publicité Revista Inc.
1070, rue de Bleury
Bureau 700
Montréal (Québec) H2Z 1N3

Publicité Revista Inc. services publicitaires et conception graphique.
Prérez de ne pas téléphoner.

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts
également aux femmes et aux hommes.

CONSEILLER(ERE) PUBLICITAIRE

Un important média d'information de Sherbrooke est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) publicitaire.

Le(la) candidat(e) devra répondre aux qualifications suivantes:

- Agé(e) entre 25 et 40 ans
- Avoir de l'expérience dans la vente de la publicité
- Dynamique, agressif(ive) et enthousiaste
- Apparence et tenue soignées
- Bien maîtriser le français et l'anglais
- Posséder automobile
- Connaissance du marché de Sherbrooke et de la région serait un atout.

Travail intéressant et très rémunérateur pour personne qualifiée.

Faire parvenir curriculum vitae à:

La Tribune Inc.
Casier 55
1950, rue Roy
Sherbrooke, Québec
J1K 2X8

106723

CHEF DE L'INGENIERIE

Cette société d'équipements spécialisés en alimentation est à la recherche d'une personne compétente pour diriger son département d'ingénierie. En plus de la gestion d'une équipe chevronnée de techniciens, ses responsabilités incluront la conception mécanique, la mise en production, le contrôle de la qualité ainsi que le service technique à sa clientèle mondiale.

Le chef de l'ingénierie se rapporte directement au directeur général de l'entreprise.

L'amélioration des méthodes de travail, la formation du personnel et l'introduction d'une technologie moderne seront parmi les défis majeurs.

Ce mandat sera confié à une personne possédant un diplôme universitaire en génie, un diplôme d'une école technique ou une expérience équivalente. Une expérience de 7 à 10 ans dans la supervision d'un département similaire au sein d'une industrie manufacturière serait un atout précieux. Une bonne connaissance des deux langues écrites et parlées est essentielle.

Lieu de travail: Sherbrooke, Québec.

Toute demande demeurera confidentielle.

Si vous êtes qualifié pour ce poste et que vous cherchez de nouveaux défis à relever, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 juillet 1984.

A Casier 53
1950 rue Roy,
Sherbrooke, J1K 2X8

106526

CHIMISTE

Entreprise d'envergure de l'Estrie, nous sommes spécialisés dans la fabrication de produits divers à base de caoutchouc et de vinyle.

Pour nos services techniques, nous recherchons présentement les services d'une personne pour combler le poste de superviseur de la formulation des produits de caoutchouc.

Les responsabilités principales comprennent la supervision de 2 techniciens, le développement en laboratoire de formulations pour les nouveaux produits ainsi que les modifications aux formules existantes en vue d'améliorer la qualité de nos produits et de réduire les coûts de fabrication.

La personne recherchée possède un diplôme universitaire en chimie ainsi qu'une expérience pertinente de 2 à 4 ans en formulation, idéalement dans le secteur des produits en caoutchouc.

Nous vous offrons un salaire en relation avec vos qualifications ainsi qu'un programme complet d'avantages sociaux.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel
PRODUITS AMERICAN BILTRITE LTÉE
200, rue Bank
Sherbrooke, Québec
J1H 4K3

106765



La Caisse Populaire de Victoriaville
33, rue Notre-Dame est. C.P. 800
VICTORIOVILLE, QC G6P 7W7

Recherche d'un candidat
pour le poste de

AGENT DE CRÉDIT COMMERCIAL

LA DESCRIPTION:

La raison d'être de ce poste est de conseiller tout membre et non membre en matière de service financier au niveau de l'épargne et du crédit commercial. Recueille et analyse les informations en vue d'effectuer des recommandations concernant l'acceptation ou le refus du prêt. Assure le suivi quotidien des prêts et voit au renouvellement des différentes catégories de ceux-ci sous sa responsabilité. Maintient à jour un système de perceptions et fait rapport à son supérieur des prêts délinquants. Évalue périodiquement les garanties offertes et s'assure que leurs qualités soient maintenues. Maintient des contacts avec les membres emprunteurs en vue de vendre les différents services de la Caisse.

LES EXIGENCES:

- D.E.C. en technique administrative option finance ou toutes combinaisons de scolarité jugées comparables.
- Expérience de 6 à 8 ans dans une institution financière dont un minimum de 2 ans en crédit commercial.
- Aptitude à valider rapidement les renseignements et les informations.
- Autonome, capacité d'aide et sens de la promotion des services.
- Connaissances des lois, règlements, normes et procédures en matière de gestion de crédit commercial.
- Très bonne connaissance de l'analyse financière et des différents calculs de ratios (bilan comparatif, fonds de roulement, cash flow, seuil de rentabilité, etc.).
- Très bonne connaissance de l'évaluation des garanties et du maintien de ces valeurs.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Le salaire variera selon l'expérience et les qualifications à l'intérieur de l'échelle prévue pour le poste.
- Avantages sociaux usuels.

Toute personne intéressée à poser sa candidature pour ce poste devra remettre son curriculum vitae au plus tard le 6 juillet 1984 à:

M. Roger Larivière
Caisse Populaire de Victoriaville
33, rue Notre-Dame est. C.P. 800
VICTORIOVILLE, QC
G6P 7W7

106680

Un important manufacturier dans le domaine du bois ouvré, de la région des Bois-Francs, est à la recherche d'un(une) candidat(e) pour combler poste de

PRÉPOSÉ(E) SENIOR A LA COMPTABILITÉ

Se rapportant directement au contrôleur, il(elle) sera responsable de coordonner et d'appliquer les disciplines de la comptabilité financière et du grand livre.

Le(la) candidat(e) considéré(e) pour ce poste devra être bilingue, posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'industrie manufacturière et devra être membre d'une association de comptables professionnels: C.A., R.I.A. ou C.G.A.

De plus il(elle) aura à travailler avec un système informatisé et sa connaissance dans ce domaine sera un atout.

Nous offrons une rémunération intéressante incluant une gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 13 juillet 1984 à:

Michel Pomerleau, contrôleur
Roland Boulanger et Cie Ltée
C.P. 580,
Warwick, Qué.
J0A 1M0

46737



Une entreprise dynamique et en pleine expansion recherche:

SUPERVISEUR DÉPARTEMENT DES ACHATS

Sous la direction immédiate du gérant du département, le titulaire de ce poste aura à participer à la gestion générale du département des achats, tout en s'occupant de façon plus soutenue des secteurs d'activités concernant: les douanes, le trafic, les achats d'équipement et de machinerie. De plus, le candidat aura à superviser un nombre de personnes dont les activités sont étroitement reliées aux performances du département.

Le bilinguisme, une formation académique appropriée et une expérience fructueuse au niveau des achats et/ou comme cadre de gestion en milieu industriel, constituent les exigences essentielles de cette fonction.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Denise Morissette
Agent de personnel

PRÉVOST CAR INC.
Manufacturier d'autocars
Sainte-Claire (Québec) G0R 2V0
(418) 883-3391

PREVOST®

TRECO / SOFATI

L'expansion constante du groupe Treco International/Sofati Ltée dans la construction et la prestation de services dans le domaine du transfert de technologie ainsi que sa pénétration accélérée sur les marchés étrangers, nécessitent un accroissement important de ses effectifs de spécialistes en bâtiment et en formation.

Le groupe dispose actuellement des postes suivants pour des affectations en Algérie:

FERRAILLEURS:

préparations et mise en place des aciers d'armature dans les structures de béton armé;

CIMENTIERS:

malaxage et coulage du béton; chapes de finition; enduits;

COFFREURS / MENUISIERS:

exécution de coffrages pour le coulage du béton armé; menuiserie générale;

ELECTRICIENS:

branchements; câblages et installations d'appareils et pièces d'équipements;

FERBLANTIERS:

ajustement et assemblage des conduits de ventilation;

INSTRUCTEURS MECANICIENS: Moteurs diesels

Formation de personnel pour:
• Réparation et entretien des moteurs
• Spécialistes en reconditionnement de moteurs
• Type d'équipements: engins lourds pour la construction et camions

INSTRUCTEURS CARROSSIERS / PEINTRES:

Formation de carrossiers pour autocars, autobus et camions lourds

COMPAGNONS MONTEURS:

montage charpente métallique — soudure

SURINTENDANTS:

construction en bâtiments — assistance au directeur de la construction — supervision des divers corps de métiers.

ARPEUTEURS-GEOMETRES:

implantations; relevés; vérification quantités.

Les personnes dont les compétences s'identifient aux spécialités décrites et ayant de préférence, une expérience outre-mer, sont invitées à envoyer leur curriculum vitae à:

TRECO / SOFATI
C.P. 915
Victoriaville, Qué.
G1P 8Y1

46714

COORDONNATEUR/TRICE MAINTIEN A DOMICILE

CLSC - SOC

Le Centre Local de Services communautaires "SOC" de Sherbrooke est à la recherche

d'un / e coordonnateur / trice

pour son service de Maintien à domicile.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:

Sous la responsabilité de la Directrice générale: planifier, coordonner et contrôler les activités relatives au maintien à domicile.

EXIGENCES:

- Bacc en nursing communautaire, sciences humaines ou formation équivalente;
- Expérience pertinente à la fonction.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures le 16 juillet 1984 à:

C.L.S.C. "SOC"
Directrice générale
2130, King Ouest
Sherbrooke, Qué.
J1J 2E8

106740

REPRESENTANT(E) Niveau de ventes et secrétariat

Premier Fourrure est à la recherche d'une personne qui pourra accomplir les tâches suivantes:

Description de la tâche:

- Avoir une bonne expérience au niveau du public puisque le poste implique un contact avec la clientèle.
- Agir à titre de réceptionniste
- Agir comme secrétaire au niveau du service administratif

Exigences:

- Avoir une bonne expérience dans la vente
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais parlé
- Avoir expérience au niveau du secrétariat
- Avoir de l'initiative personnelle et être capable de prendre des responsabilités.

Age: 30 ans et plus.

Envoyer curriculum vitae à:

Premier Fourrure
422 est, rue King
Sherbrooke, P.Q. J1G 1B5

106678

C.L.S.C. DE L'ERABLE

recherche un

MEDECIN

Poste à temps complet

TRAVAIL ET MILIEU

- Elaborer et exécuter des programmes d'éducation, de prévention et de soins médico-sociaux en accord avec les besoins du milieu.
- Le C.L.S.C. offre des services de santé et psychosociaux à une clientèle de 25,000 personnes.
- Le médecin recherché partagera son temps entre les programmes curatifs et préventifs du C.L.S.C.
- Le C.L.S.C. de l'Erable est situé à 30 kilomètres de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et le D.S.C. du territoire est celui de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville.

EXIGENCES

- Omnipraticien reconnu par la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec.
- Capacité et intérêt à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Conception de la santé qui soit sociale et communautaire.

TRAITEMENT

Selon les normes en vigueur au ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir vos demandes avant le 16 juillet 1984 à:

DIRECTEUR GENERAL
C.L.S.C. DE L'ERABLE
1331 rue St-Calixte
Plessisville, QC
G6L 1P4

46701-27,30 juin

Offre d'emploi COMMIS AUX PIECES

FONCTIONS:

Suite à la création d'un nouveau poste, nous recherchons un(e) commis d'expérience dont les principales fonctions seront:

- Servir les clients au comptoir des pièces
- Prendre commandes au téléphone
- Remplir liste de pège et acheminer les commandes à l'expédition

EXIGENCES:

- Cinq (5) années d'expérience dans les pièces d'automobiles ou de camions
- Pouvoir s'exprimer avec facilité en français et en anglais
- Esprit d'équipe et personnalité dynamique
- Sens de l'organisation et maturité

Salaire selon expérience, avantage Assurance-groupe

N.B.

Seulement des demandes écrites, (curriculum vitae) seront considérées. Il est inutile de vous présenter sur les lieux pour postuler cet emploi. Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Monsieur Sylvio Cusson.



Route Transcanadienne, Drummondville
J2B 6V4

106734

BISHOP'S UNIVERSITY

Lennoxville, Qué.
J1M 1Z7

Les candidatures sont invitées pour le poste de

COORDONNATEUR DE L'EDUCATION PERMANENTE à l'Université Bishop's

Les responsabilités du poste incluent l'administration quotidienne du bureau de l'Éducation permanente qui dessert plus de 1500 étudiants à ses sessions du soir et d'été et la mise au point de programmes variés en coopération avec le Sénat, le corps enseignant et l'Administration de l'Université.

Le candidat choisi doit posséder au moins un diplôme de premier cycle, être couramment bilingue, hautement motivé et posséder d'excellentes habiletés à communiquer avec les membres du corps enseignant, les étudiants et le public. Une expérience administrative dans le domaine de l'éducation postsecondaire sera un atout. Le salaire dépendra des qualifications et de l'expérience.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet et du nom de trois répondants seront acceptées jusqu'au 23 juillet 1984 et doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Dr. C.I.H. Nicholl
Principal
Bishop's University
Lennoxville, Québec
J1M 1Z7

106551



AGENT D'APPROVISIONNEMENTS

Relevant du directeur des approvisionnements, l'agent d'approvisionnement est responsable de toutes les transactions menant à l'établissement de contrats et d'achats de fournitures et d'équipement scientifiques, audio-visuels et de matériaux de construction.

Pour postuler ce poste riche en défis, vous devez posséder une expérience de plusieurs années dans le domaine des approvisionnements et ce, dans les secteurs publics et para-publics de préférence. Un diplôme universitaire est requis, cependant une formation avancée au sein du programme de formation professionnelle de l'Association Canadienne de Gestion des Achats peut vous qualifier aussi bien. L'habileté à vous exprimer couramment dans les deux langues officielles (verbalement et par écrit) est également requise.

L'échelle de salaire se situe entre \$25,810 et \$35,125. L'Université offre aussi un excellent programme d'avantages sociaux, y compris l'exemption des frais de scolarité pour son personnel et leurs dépendants ainsi qu'un appui financier pour frais de déménagement.

Veuillez faire parvenir votre candidature avant le 15 juillet 1984 en ayant soin de spécifier vos attentes salariales et le numéro de concours SP-84-117 à:

Service du personnel
Division de la dotation
110, rue Wilbrod
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

46716

Le dollar s'écroule et les taux d'intérêt grimpent

L'économie canadienne prend du mieux

— Lalonde

OTTAWA (PC) — Le dollar s'écroule et les taux d'intérêt grimpent, mais le ministre des Finances Marc Lalonde continue de penser que l'économie canadienne prend du mieux.

M. Lalonde a même prédit vendredi aux Communautés que l'économie du pays pourrait croître cette année à un rythme inégalé en 17 ans si le taux de croissance enregistré au premier trimestre de 1984 se maintient.

Selon des chiffres rendus publics vendredi par Statistics Canada, les principaux indicateurs économiques révèlent que la reprise "modeste" du premier trimestre se poursuivra pendant le deuxième,

mais que le rythme de croissance de l'économie canadienne ralentira au cours de la seconde moitié de l'année.

L'agence fédérale attribue à la hausse des taux d'intérêt et à la réduction des revenus la diminution des sommes investies par les entreprises canadiennes dans la construction domiciliaire, le secteur manufacturier et l'emploi.

M. Lalonde refuse de croire que le pays s'achemine vers une nouvel-

le récession, comme a tenté de le lui faire admettre aux Communautés le critique conservateur en matière d'emploi, M. James McGrath.

M. McGrath a soutenu que le nombre de personnes travaillant à plein temps avait diminué depuis que les libéraux avaient repris le pouvoir en 1980. "Chaque fois que les taux d'intérêt augmentent d'un pour cent, les mises en chantier de 10.000 maisons sont abandonnées, ce qui représente la perte de 25.000 emplois", a estimé M. McGrath.

Il y a actuellement 1.5 million de chômeurs au Canada, soit 11.7 pour cent de la population active. Les



Marc Lalonde

taux d'intérêt, qui ont augmenté d'environ trois pour cent au cours des trois derniers mois, ont atteint leur plus haut niveau en un an et demi. Les taux privilégiés ont été haussés à 13 pour cent cette semaine et les taux hypothécaires à 13.25 pour cent. Les prêts à la consommation atteignent 14 pour cent.

Ottawa affirme n'avoir d'autre choix que d'augmenter le taux d'escompte afin de prévenir une flamme inflationniste et de protéger la monnaie canadienne contre le dollar américain.

Le dollar canadien a clôturé pour

la première fois sous les 76 cents US cette semaine.

Modifiant leur position initiale, les conservateurs estiment maintenant préférable de laisser chuter le dollar que d'avoir à affronter les problèmes sociaux et économiques qu'entraîne l'augmentation des taux d'intérêt.

Accusant M. McGrath d'adopter une position conservatrice typiquement pessimiste, le ministre Lalonde a soutenu que les prévisions indiquaient que l'économie croîtrait de manière significative en 1984.

Vieillards protégés contre la pauvreté

— Lalonde

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances Marc Lalonde a affirmé, vendredi, que "les vieillards, grâce aux mesures que nous avons prises, sont au moins assurés d'être protégés contre la pauvreté".

M. Lalonde faisait allusion à un projet de loi adopté jeudi, qui augmente de \$50 par mois le supplément de revenus garantis aux retraités dans le besoin.

Répondant au leader néo-démocrate Ed Broadbent, le ministre a dit qu'il n'y avait "absolument aucune raison" pour les personnes de

plus de 65 ans de vivre dans la pauvreté.

Selon M. Lalonde, les initiatives du gouvernement au cours des 16 dernières années ont réduit "d'un tiers" le nombre de familles vivant dans la pauvreté.

M. Broadbent avait cité en Chambre des statistiques du Conseil sur le développement social, selon lesquelles 2.3 millions de Canadiens vivent dans la pauvreté, comparativement à 1.6 million il y a 10 ans.

Pertes de 16,7 millions \$ moins élevées pour la Banque fédérale de développement

MONTREAL (PC) — La Banque fédérale de développement a enregistré durant l'exercice financier 1984 des pertes de 16.7 millions \$, moins élevées qu'au cours des 12 mois précédents.

Mais il faudra encore plusieurs années avant que la société de la couronne ne soit remise à flot, a déclaré vendredi son président Guy Lavigne.

Les pertes de la banque fédérale ont été de 64.3 millions \$ au terme de l'année fiscale qui se terminait le 31 mars dernier, alors qu'elles avaient atteint la somme record de 81 millions \$ en 1983.

L'entreprise, fondée en 1944, a commencé à connaître des difficultés en 1980, où elle a enregistré des pertes pour la première fois de son histoire.

"Je crois définitivement que nous allons dans la bonne direction", a estimé M. Lavigne en présence des journalistes, en déposant le rapport annuel de la banque fédérale.

Coupages administratifs

La diminution des pertes est en partie attribuable à des coupures de 6.1 millions \$ dans les coûts d'administration, qui sont passés de 74.1 millions \$ à 68 millions \$. La banque a également réduit de 91.9 millions \$ à 73.6 millions \$ le montant de ses réserves destinées à prévenir les coups dans le cas où elle doit essuyer des pertes sur les prêts consentis à ses clients.

Le revenu net de la banque provenant des intérêts perçus est tombé à 77.3 millions \$ en 1984, en bais-

se de 7.6 millions \$ par rapport à l'année précédente. Son portefeuille de prêts a diminué de 220 millions \$, passant à 1.63 milliard \$.

La banque fédérale, qui finance des petites et moyennes entreprises incapables d'obtenir des fonds d'autres institutions bancaires, attribue la réduction des prêts consentis à l'affaiblissement du capital d'investissement des entreprises.

Le nombre de ses clients a chuté de 6.000, passant de 31.000 à 25.000.

Le déficit total de la société se situe maintenant à 249.9 millions \$. Ottawa donne chaque année 50 millions \$ à la banque pour l'aider à enrayer ses pertes.

Haussé du nombre de prêts

Le porte-parole Ken Cavanagh a indiqué que la banque espérait augmenter le nombre de ses prêts au cours des prochaines années dans le but de réduire progressivement son déficit.

M. Lavigne a indiqué que le niveau actuel des taux d'intérêt risquait d'empêcher certains clients d'effectuer leurs remboursements et d'en décourager d'autres d'emprunter.

Durant l'exercice 1984, l'industrie touristique a reçu 28.3 pour cent des prêts accordés en 1984, le secteur manufacturier 23.9 pour cent et les secteurs de la vente en gros et au détail 19.1 pour cent.

Selon une étude, les prêts consentis par la banque touchent des entreprises employant au total 321.000 personnes, soit trois pour cent de la population active.

RESTAURANT **MIKES** Angle King—Wellington Sherbrooke 821-2421

TIRAGE de 100 chandails MIKES

Valeur \$20 ch. du 25 juin au 13 juillet 1984

Remplissez votre coupon lors de votre visite.

CHARPENTES D'ACIER MODULAIRES RT. INC.

2540, RUE ROY, SHERBROOKE

567-0945

GARANTIE DE 20 ANS

NOUS FABRIQUONS EN USINE:

- des modules de toits pour réparer de façon permanente les toits plats qui coulent;
- des bâtiments d'acier de différentes grandeurs pour répondre à vos besoins spécifiques;
- de nombreux autres produits d'acier.

N'HÉSITEZ PAS A NOUS REJOINDRE POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS: 567-0945

Soleil EN JEU CHEZ Eaton

Gardez la forme avec des vêtements sport de grande qualité offerts à prix spéciaux chez Eaton!

Soyez prêts pour le marathon!
Gilet de corps ou short, prix Eaton

8⁹⁹ ch.

Voici un confortable survêtement pour la course. Dessus en polyester et coton, avec tricot de nylon. Shorts à doublure en tricot de nylon. Tailles: petite, moyenne, grande.

- Gilet de corps ou short, pour femmes. Cerise, prune ou menthe avec rayure blanche. Au choix, prix Eaton 8.99 ch.
- Gilet de corps ou short, pour hommes. Marine, prune, avec rayure blanche. Au choix, prix Eaton 8.99 ch.

Costume d'entraînement Leisure 7 Eaton
Prix Eaton

29⁹⁹ ch.

Ensemble polyester et coton, avec gilet à glissière et 2 poches latérales. Pantalon à jambes droites avec cordon coulissant à la taille.

- Survêtement pour femmes, bleu poudre, ton argent ou vin. Tailles 8 à 16.
- Survêtement pour hommes, ton argent et marine ou crème. Tailles: petite, moyenne, grande.

20% de rabais sur le prix étiqueté! Tous les souliers Adidas en stock!

Le choix comprend: souliers d'entraînement, de tennis, d'exercice et de marche. Vous aurez droit à 20% de rabais sur le prix étiqueté, lorsque vous aurez choisi la paire de souliers Adidas qu'il vous faut. Sélection incomplète de modèles dans certains magasins. Achat en personne seulement.

Eaton au Carrefour de l'Estrée. Rayon 261. Venez ou téléphonez 563-9555, sauf indication contraire.

209\$ installation incluse.

VITRES D'AUTOS DE TOUTES SORTES
15 ANS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE.

La Belle Auto
LES ENTREPRISES LAPOINTE ET ST-HILAIRE INC.

TOIT OUVRANT LE GROUPE DU-RO

Spécialités: Rembourrage - Toit en vinyle - Housse - Toit ouvrant - Conversion de vans - Vitres d'auto, réparées sans remplacement.

43, 9e avenue nord, Sherbrooke, Qué., J1E 2S8
1695, rue Sherbrooke, Magog, J1X 2T5, 843-8465

569 9543

EN SPÉCIAL DU 27 AU 30 JUIN

Régulier \$2949 SPÉCIAL \$2395

Si vous n'avez pas acheté votre moto chez Moto Sport Couturier, vous avez probablement payé trop cher.

VIRAGO 500 1984 (Ouvert tous les soirs sur semaine)

MOTO SPORT COUTURIER INC.
40, Greenlay, Windsor
845-2373

BONNE FETE CANADA!

Il fait bon, en ce jour de fête, se rappeler les grands moments du passé et se tourner tous ensemble vers un avenir plein de promesses.

LA FETE DU CANADA 1er JUILLET 1984

Tous les magasins Eaton seront fermés le lundi 2 juillet. Réouverture le mardi 3 juillet.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Credit accepté avec la carte Eaton. La carte **AMERICAN EXPRESS** est aussi acceptée pour les achats en personne seulement.